

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2024

PARIS • VENDREDI 26 JUILLET 2024

Gare de la Porte Maillot, réalisée par un groupement dont Bouygues Travaux Publics est mandataire, dans le cadre du prolongement vers l'ouest du RER E (projet Eole).

BOUYGUES

Donnons vie au progrès

SOMMAIRE

1. GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT	1
1.1. Composition du conseil d'administration et des comités	1
1.2. Actionnariat de Bouygues au 30 juin 2024	3
2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	4
2.1. Le Groupe	4
2.2. Bouygues Construction	13
2.3. Bouygues Immobilier	16
2.4. Colas	19
2.5. Equans	22
2.6. TF1	24
2.7. Bouygues Telecom	28
2.8. Bouygues SA	32
2.9. Risques et incertitudes	32
2.10. Transactions avec les parties liées	34
2.11. Événements postérieurs à la clôture	34
3. GLOSSAIRE	35
4. COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS	38
5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	68
6. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	69

Le rapport semestriel d'activité et les comptes semestriels consolidés condensés figurant dans le présent document ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 juillet 2024.



1. GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT

1.1. Composition du conseil d'administration et des comités

Composition du conseil d'administration au 30 juin 2024

Administrateurs membres du groupe SCDM¹

Martin Bouygues

Président

Olivier Bouygues

Administrateur

Edward Bouygues

Représentant permanent de SCDM

Cyril Bouygues

Représentant permanent de SCDM Participations

Administrateurs indépendants

Félicie Burelle

Pascaline de Dreuzy

Clara Gaymard

Benoît Maes

Rose-Marie Van Lerberghe

Autre administrateur

Alexandre de Rothschild

Administratrices représentant les salariés actionnaires

Raphaëlle Deflesselle

Michèle Vilain

Administrateurs représentant les salariés

Caroline Jegu

Jean-Michel Gras

¹SCDM est une société par actions simplifiée contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles.

Les comités du Conseil

Comité d'audit

Benoît Maes (Président)

Pascaline de Dreuzy

Clara Gaymard

Michèle Vilain

Comité de sélection et des rémunérations

Pascaline de Dreuzy (Présidente)

Caroline Jegu

Benoît Maes

Comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat

Rose-Marie Van Lerberghe (Présidente)

Raphaëlle Deflesselle

Clara Gaymard

1.2. Actionnariat de Bouygues au 30 juin 2024

1.2.1. Capital social

Au 30 juin 2024, le capital social de Bouygues est de 379 236 788 euros, divisé en 379 236 788 actions d'une valeur nominale d'un euro chacune.

À cette date, le nombre de droits de vote s'élève à 493 899 988 voix (y compris les actions privées de droit de vote, conformément aux modalités de calcul prévues par l'article 223-11 du règlement général de l'AMF).

1.2.2. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2024, la répartition est la suivante :

	Nombre d'actions	En % du capital	En % des droits de vote
SCDM ^a	109 030 000	28,8	29,6
Salariés ^b	87 030 405	22,9	32,5
Autres actionnaires	180 855 491	47,7	37,4
Actions auto-détenues	2 320 892	0,6	0,5
Total	379 236 788	100	100

(a) SCDM est une société par actions simplifiée contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles. Ce nombre inclut les actions détenues directement par Martin Bouygues et Olivier Bouygues, leurs conjoints et descendants respectifs.

(b) ensemble des 7 FCPE (fonds commun de placement d'entreprise) d'actionnariat salarié

Pour rappel, au 31 décembre 2023, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

	Nombre d'actions	En % du capital	En % des droits de vote
SCDM ^a	105 077 618	27,5	29,4
Salariés ^b	83 757 123	21,9	30,8
Autres actionnaires	189 319 848	49,5	39,0
Actions auto-détenues	4 118 708	1,1	0,8
Total	382 273 297	100	100

(a) SCDM est une société par actions simplifiée contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles. Ce nombre inclut les actions détenues directement par Martin Bouygues et Olivier Bouygues, leurs conjoints et descendants respectifs.

(b) ensemble des 7 FCPE (fonds commun de placement d'entreprise) d'actionnariat salarié

Les % de droits de vote exprimés ci-dessus sont calculés sur la base des droits de vote théoriques, c'est-à-dire y compris les actions privées de droit de vote.

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

2.1. Le Groupe

2.1.1. Messages-clés

- Confirmation des perspectives 2024 du Groupe : chiffre d'affaires et résultat opérationnel courant des Activités (ROCA) attendus en légère croissance par rapport à 2023
- Activités de construction : carnet de commandes à un niveau très élevé, offrant de la visibilité sur l'activité future
- Equans : hausse du ROCA et de la marge des activités sur un an, reflétant la bonne exécution du plan stratégique Perform
- Bouygues Telecom : poursuite de la bonne dynamique dans le Fixe, et contexte de marché très concurrentiel dans le Mobile
- Bouygues Immobilier : adaptation à un environnement de marché encore difficile
- Endettement financier net à fin juin 2024 en très forte amélioration sur un an, grâce aux efforts déployés par les métiers

2.1.2. Chiffres-clés

Comme chaque année, les résultats du Groupe au premier semestre ne sont pas représentatifs des résultats annuels, du fait principalement de la saisonnalité des activités de Colas, et dans une moindre mesure de celles d'Equans.

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Chiffre d'affaires	26 516	26 136	+1% ^a
Résultat opérationnel courant des activités	747	727	+20
<i>Marge des activités</i>	2,8%	2,8%	=
Résultat opérationnel courant ^b	702	681	+21
Résultat opérationnel ^c	596	601	-5
Résultat financier	(185)	(201)	+16
Résultat net part du Groupe	186	225	-39

(a) +2% à périmètre et change constants

(b) Dont -45 M€ d'amortissement de PPA au S1 2024 et -46 M€ au S1 2023

(c) Dont -106 M€ de produits et charges non courants au S1 2024 et -80 M€ de produits et charges non courants au S1 2023

(millions d'euros)	À fin juin 2024	À fin déc. 2023	À fin juin 2023 ^a
Excédent (+) / Endettement (-) financier net	(8 734)	(6 251)	(10 588)

(a) Endettement net ajusté à la suite de la mise à jour de l'allocation définitive du prix d'acquisition d'Equans au 4 octobre 2022

- Le **chiffre d'affaires** du premier semestre 2024 s'établit à 26,5 milliards d'euros, en hausse de 1% par rapport au premier semestre 2023. Cette hausse est portée principalement par Equans et Bouygues Construction. À périmètre et change constants, le chiffre d'affaires augmente de 2% sur un an.
- Le **résultat opérationnel courant des activités** (ROCA) ressort à 747 millions d'euros, soit une progression de 20 millions d'euros sur un an. Cette amélioration est largement portée par Equans, dont le ROCA progresse de 57 millions d'euros sur la période. Le ROCA de Bouygues Immobilier recule de 36 millions d'euros sur la période à -36 millions d'euros, en raison de la forte baisse de son activité. Les mesures d'adaptation, en cours de mise en œuvre, commenceront à produire leurs effets fin 2024.

- Le **résultat net part du Groupe** s'élève à 186 millions d'euros, en baisse de 39 millions d'euros sur un an. Il intègre :
 - des amortissements et dépréciations des incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA) de -45 millions d'euros, stables sur un an ;
 - un résultat non courant¹ ne reflétant pas la performance opérationnelle des métiers de -106 millions d'euros. Les deux principaux éléments d'explication sont liés d'une part au *management incentive plan* d'Equans, comptabilisé cette année sur l'intégralité du semestre alors qu'il n'avait été mis en place qu'au deuxième trimestre 2023, et d'autre part au coût des mesures d'adaptation de l'organisation de Bouygues Immobilier, annoncées en avril, et enregistrées au 1er semestre. TF1, Bouygues Telecom et Bouygues Construction ont enregistré des charges non courantes pour des montants plus limités;
 - un résultat financier de -185 millions d'euros, à comparer à -201 millions d'euros au premier semestre 2023. Cette amélioration s'explique principalement par l'effet combiné de la hausse de la trésorerie et de sa rémunération, l'endettement étant à taux fixe ;
 - une charge d'impôt de 162 millions d'euros, contre 155 millions d'euros au premier semestre 2023 ;
 - une quote-part du résultat net des co-entreprises de +6 millions d'euros, contre +46 millions d'euros au premier semestre 2023, liée notamment à une moindre contribution de Tipco Asphalt, co-entreprise de Colas en Thaïlande (incluant un démarrage des activités plus lent au début de l'année 2024), et aux co-entreprises de Bouygues Telecom encore en phase d'investissement ;
 - la consolidation des pertes de Colas à 100% contre 96,8% au premier semestre 2023.

2.1.3. Situation financière

- à 13,6 milliards d'euros, la liquidité du Groupe est à un niveau très élevé. Elle est composée de la trésorerie du Groupe à hauteur de 2,4 milliards d'euros complétée de facilités de crédit moyen et long terme non utilisées de 11,1 milliards d'euros ;
- l'endettement financier net à fin juin 2024 s'établit à 8,7 milliards d'euros contre 6,3 milliards d'euros à fin décembre 2023 et 10,6 milliards d'euros à fin juin 2023. La variation par rapport au 31 décembre 2023, soit -2,5 milliards d'euros, est marquée par les effets saisonniers de début d'année et s'explique principalement par :
 - la distribution de dividendes pour -811 millions d'euros, et
 - l'exploitation qui s'établit à -1,5 milliard d'euros.
- au cours du premier semestre 2024, la variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) lié à l'activité et divers atteint -1,7 milliard d'euros, impactée par les effets de saisonnalité habituels. A fin juin 2023, cette variation s'élevait à -2,2 milliards d'euros, l'amélioration est donc de plus de 400 millions d'euros sur un an ;
- le ratio d'endettement net² s'établit à 65%, en amélioration de 13 points par rapport à fin juin 2023 (78%). A fin décembre 2023, il s'établissait à 44%.

La variation de l'endettement financier net depuis fin juin 2023, soit près de 1,9 milliard d'euros, s'explique principalement par l'amélioration de l'exploitation.

¹ Dont charges non courantes de 3 M€ chez Bouygues Construction, 23 M€ chez Bouygues Immobilier, de 46 M€ chez Equans, de 13 M€ chez TF1, de 13 M€ chez Bouygues Telecom et de 8 M€ chez Bouygues SA

² Endettement net / capitaux propres

Fin juin 2024, la maturité moyenne des émissions obligataires du Groupe est de 7,8 ans à un coupon moyen de 3,01% (et un taux effectif moyen de 2,25%). L'échéancier de la dette est bien réparti dans le temps, et la prochaine échéance obligataire est en octobre 2026.

Les notations financières long terme attribuées au Groupe par les agences Moody's et Standard & Poor's sont respectivement : A3, perspective stable et A-, perspective négative.

2.1.4. Perspectives

Les perspectives ci-dessous s'entendent sur la base des éléments connus à date.

Perspectives du Groupe

En 2024, Equans continuera à améliorer ses résultats, conformément à son plan stratégique Perform. Bouygues Immobilier restera confronté à un environnement de marché difficile, offrant peu de visibilité sur le calendrier de reprise.

Dans un environnement économique et géopolitique incertain, et après une année de forte croissance, Bouygues vise pour 2024 un chiffre d'affaires et un résultat opérationnel courant des activités (ROCA) en légère croissance par rapport à 2023.

2.1.5. Initiatives durables et responsables

Au cours du premier semestre 2024, le Groupe et ses métiers ont poursuivi leurs actions pour une société plus durable et responsable.

Face à l'urgence climatique, le groupe Bouygues a décidé de s'associer avec la Fondation Solar Impulse. Ce partenariat de 4 ans vise à identifier, évaluer et mettre à l'échelle des solutions rentables en faveur des transitions écologique et énergétique. Ce partenariat prévoit 3 axes de collaboration, allant du développement d'actions communes liées à l'innovation et au développement durable, à l'accélération de l'adoption et la mise à l'échelle de solutions et technologies propres et rentables, jusqu'au soutien de projets qui contribuent à la stratégie de décarbonation de Bouygues et ses filiales. Solar Impulse, qui vise à labelliser les solutions contribuant à au moins 5 des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU, en a déjà labellisé 1 572. Trois solutions développées par Equans et sa filiale Bouygues Energies et Services, mais également Bouygues Immobilier, en lien avec le stockage d'énergie, l'alimentation électrique de sites en hydrogène vert ou encore l'optimisation de l'usage des bâtiments, bénéficient de ce label.

De son côté, Colas a organisé pour la quatrième année consécutive sa journée environnement, consacrée cette année à l'économie circulaire. Cet événement de sensibilisation, autour du réemploi et du recyclage, est déployé dans toutes ses implantations dans le monde, et il accompagne la mise en œuvre d'actions sur le terrain.

En effet, Colas est engagé dans une dynamique de recyclage et de réemploi de ses matériaux, pour accompagner et accélérer la transition écologique des collectivités, à travers ses solutions. Ainsi, Colas a recyclé, en 2023, 11,2 millions de tonnes de matériaux sur ses plateformes et réintroduit 19% en moyenne d'agrégats enrobés dans la production d'enrobés à chaud et à froid. Colas le fait à travers :

- Easycold, un enrobé à température abaissée pouvant intégrer jusqu'à 100% d'agrégats recyclés,
- Vegeroad, un enrobé utilisant un liant à base de matières premières d'origine végétale, capable d'intégrer jusqu'à 70% d'agrégats recyclés, mais aussi à travers
- Recycol, un procédé de recyclage en place pour les chaussées dégradées ou en fin de vie, via une technique de recyclage à froid, qui réutilise 100% de la chaussée existante. Cette dernière technique répond aux besoins de rénovation des routes tout en préservant les ressources naturelles.

Bouygues Construction a également lancé Scale One, une initiative visant à accélérer la transformation du secteur de la construction, pour répondre aux défis de décarbonation et aux enjeux de la transition numérique. Ce tiers-lieu d'innovation participe à favoriser le développement de solutions viables et durables, en permettant de tester des innovations du secteur et d'expérimenter en conditions réelles sans recourir à des chantiers en cours. Il ouvrira en 2025. Cette initiative fait l'objet d'un partenariat avec la région Ile de France et l'Etat.

Enfin, Equans a lancé Carbon Shift, une démarche destinée à accompagner ses clients dans la transition bas carbone.

Carbon Shift consolide les savoir-faire d'Equans en termes de décarbonation, en regroupant des experts capables d'accompagner les clients tertiaires et industriels, de toute taille, dans leur transition bas carbone. Carbon Shift apporte à ces clients une offre intégrée, indépendante de tous producteurs d'énergie, en se concentrant sur ses savoir-faire principaux en termes de décarbonation :

- L'optimisation des process, l'efficacité énergétique, les automatismes de régulation,
- L'installation de pompe à chaleur, la gestion de flottes électriques, l'accès au photovoltaïque, la géothermie, les solutions de capture du carbone en amont,
- Le stockage électrique ou thermique pour effacer les pics de consommation.

Carbon Shift simplifie la démarche de décarbonation des clients d'Equans, en constituant un point d'entrée unique pour les clients, et en ayant une capacité à adresser des clients globaux dans plusieurs pays. En effet, une équipe dédiée de 500 experts présents en Belgique, aux Pays-Bas, au Canada, en France et au Royaume-Uni, accompagne les clients dans les phases de conseil, de conception détaillée, de gestion des travaux d'installation et de maintenance, voire de financement et d'engagement de performance.

2.1.6. Indicateurs commerciaux

Carnet de commandes des activités de construction

(millions d'euros)	À fin juin 2024	À fin juin 2023	Variation
Bouygues Construction	15 949	15 398	+4% ^a
Bouygues Immobilier	1 010	1 353	-25% ^b
Colas	14 081	14 071	0% ^c
Total	31 040	30 822	+1% ^d

(a) +4% à change constant et hors principales acquisitions/cessions

(b) -25% à change constant et hors principales acquisitions/cessions

(c) 0% à change constant et hors principales acquisitions/cessions

(d) +1% à change constant et hors principales acquisitions/cessions

2.1.7. Performance financière

Compte de résultat consolidé résumé du Groupe

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Chiffre d'affaires	26 516	26 136	+1% ^a
Résultat opérationnel courant des activités	747	727	+20
Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA) ^b	(45)	(46)	+1
Résultat opérationnel courant	702	681	+21
Autres produits et charges opérationnels	(106) ^c	(80) ^d	-26
Résultat opérationnel	596	601	-5
Coût de l'endettement financier net	(117)	(149)	+32
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(50)	(37)	-13
Autres produits et charges financiers	(18)	(15)	-3
Impôt	(162)	(155)	-7
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	6	46	-40
Résultat net des activités poursuivies	255	291	-36
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(69)	(66)	-3
Résultat net part du Groupe	186	225	-39

(a) +2% à périmètre et change constants

(b) *Purchase Price Allocation* (Allocation du prix d'achat)

(c) Dont charges non courantes de 3 M€ chez Bouygues Construction, 23 M€ chez Bouygues Immobilier, 46 M€ chez Equans, 13 M€ chez TF1, 13 M€ chez Bouygues Telecom et de 8 M€ chez Bouygues SA

(d) Dont charges non courantes de 46 M€ chez Bouygues Construction, 8 M€ chez Colas, 19 M€ chez Equans et 19 M€ chez TF1 ; et produits non courants de 11 M€ chez Bouygues Telecom et de 1 M€ chez Bouygues SA

Chiffre d'affaires des activités du Groupe

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation	Effet change	Effet périmètre	À PCC ^c
Activités de construction ^a	12 328	12 194	+1%	0%	0%	+1%
<i>dont Bouygues Construction</i>	<i>4 945</i>	<i>4 746</i>	<i>+4%</i>	<i>0%</i>	<i>+1%</i>	<i>+5%</i>
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	<i>614</i>	<i>743</i>	<i>-17%</i>	<i>-1%</i>	<i>0%</i>	<i>-18%</i>
<i>dont Colas</i>	<i>6 856</i>	<i>6 788</i>	<i>+1%</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>+1%</i>
Equans	9 351	9 138	+2%	0%	+1%	+3%
TF1	1 104	1 038	+6%	0%	-1%	+6%
Bouygues Telecom	3 785	3 806	-1%	0%	0%	-1%
Bouygues SA et autres	107	118	n.s	-	-	n.s
Retraitements intra-Groupe ^b	(246)	(241)	n.s	-	-	n.s
Chiffre d'affaires du Groupe	26 516	26 136	+1%	0%	0%	+2%
<i>dont France</i>	<i>13 291</i>	<i>13 339</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>-1%</i>
<i>dont international</i>	<i>13 225</i>	<i>12 797</i>	<i>+3%</i>	<i>0%</i>	<i>+1%</i>	<i>+4%</i>

(a) Somme des chiffres d'affaires contributifs (après retraitement internes aux activités de construction)

(b) Dont retraitements intra-groupe des activités de construction

(c) À périmètre et change constants

Calcul de l'EBITDA après Loyer ^a du Groupe

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Résultat opérationnel courant des activités du Groupe	747	727	+20
Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(45)	(46)	+1
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(50)	(37)	-13
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	1 089	1 075	+14
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(36)	(20)	-16
Reprise de provisions et dépréciations non utilisées et autres	(177)	(127)	-50
EBITDA après Loyer du Groupe	1 528	1 572	-44

(a) Voir glossaire pour les définitions

Contribution des activités à l'EBITDA après Loyer ^a du Groupe

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Activités de construction	(34)	99	-133
<i>dont Bouygues Construction</i>	36	131	-95
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(28)	(11)	-17
<i>dont Colas</i>	(42)	(21)	-21
Equans	349	286	+63
TF1	266	277	-11
Bouygues Telecom	959	928	+31
Bouygues SA et autres	(12)	(18)	+6
EBITDA après Loyer du Groupe	1 528	1 572	-44

(a) Voir glossaire pour les définitions

Contribution des activités au résultat opérationnel courant des activités du Groupe (ROCA) ^a

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Activités de construction	(21)	(7)	-14
<i>dont Bouygues Construction</i>	134	120	+14
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(36)	0	-36
<i>dont Colas</i>	(119)	(127)	+8
Equans	300	243	+57
TF1	129	152	-24
Bouygues Telecom	356	366	-10
Bouygues SA et autres	(17)	(27)	+11
Résultat opérationnel courant des activités du Groupe	747	727	+20

(a) voir glossaire pour les définitions

Tableau de passage du résultat opérationnel courant des activités (ROCA) au résultat opérationnel courant (ROC) pour le premier semestre 2024

(millions d'euros)	ROCA	Amortissement de PPA ^a	ROC
Activités de construction	(21)	-4	(25)
<i>dont Bouygues Construction</i>	134	0	134
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(36)	0	(36)
<i>dont Colas</i>	(119)	-4	(123)
Equans	300	0	300
TF1	129	-1	128
Bouygues Telecom	356	-12	344
Bouygues SA et autres	(17)	-28	(45)
Total	747	-45	702

(a) Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions

Tableau de passage du résultat opérationnel courant des activités (ROCA) au résultat opérationnel courant (ROC) pour le premier semestre 2023

(millions d'euros)	ROCA	Amortissement de PPA ^a	ROC
Activités de construction	(7)	-4	(11)
<i>dont Bouygues Construction</i>	120	0	120
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	0	0	0
<i>dont Colas</i>	(127)	-4	(131)
Equans	243	0	243
TF1	152	-2	150
Bouygues Telecom	366	-14	352
Bouygues SA et autres	(27)	-26	(53)
Total	727	-46	681

(a) Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions

Contribution des activités au résultat opérationnel courant du Groupe (ROC)

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Activités de construction	(25)	(11)	-14
<i>dont Bouygues Construction</i>	134	120	+14
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(36)	0	-36
<i>dont Colas</i>	(123)	(131)	+8
Equans	300	243	+57
TF1	128	150	-23
Bouygues Telecom	344	352	-8
Bouygues SA et autres	(45)	(53)	+9
Résultat opérationnel courant du Groupe	702	681	+21

Contribution des activités au résultat opérationnel du Groupe

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Activités de construction	(51)	(65)	+14
<i>dont Bouygues Construction</i>	131	74	+57
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(59)	0	-59
<i>dont Colas</i>	(123)	(139)	+16
Equans	254	224	+30
TF1	115	131	-17
Bouygues Telecom	331	363	-32
Bouygues SA et autres	(53)	(52)	-0
Résultat opérationnel du Groupe	596 ^a	601 ^b	-5

(a) Dont charges non courantes de 3 M€ chez Bouygues Construction, 23 M€ chez Bouygues Immobilier, 46 M€ chez Equans, 13 M€ chez TF1, 13 M€ chez Bouygues Telecom et de 8 M€ chez Bouygues SA

(b) Dont charges non courantes de 46 M€ chez Bouygues Construction, 8 M€ chez Colas, 19 M€ chez Equans et 19 M€ chez TF1 ; et produits non courants de 11 M€ chez Bouygues Telecom et de 1 M€ chez Bouygues SA

Contribution des activités au résultat net part du Groupe

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Activités de construction	(94)	(53)	-41
<i>dont Bouygues Construction</i>	109	79	+30
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(53)	0	-53
<i>dont Colas</i>	(150)	(132)	-18
Equans	194	148	+46
TF1	44	46	-2
Bouygues Telecom	147	192	-45
Bouygues SA et autres	(105)	(108)	+3
Résultat net part du Groupe	186	225	-39

Endettement (-) / excédent financier (+) net par métier

(millions d'euros)	À fin juin 2024	À fin déc. 2023	Variation
Bouygues Construction	3 111	3 435	-324
Bouygues Immobilier	(392)	(150)	-242
Colas	(674)	623	-1 297
Equans	901	981	-80
TF1	446	505	-59
Bouygues Telecom	(3 267)	(2 625)	-642
Bouygues SA et autres	(8 859)	(9 020)	+161
Excédent (+) / Endettement (-) financier net	(8 734)	(6 251)	-2 483
Obligations locatives courantes et non courantes	(2 974)	(3 017)	+43

Contribution des activités aux investissements d'exploitation nets du Groupe

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Activités de construction	144	79	+65
<i>dont Bouygues Construction</i>	54	7	+47
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	1	1	0
<i>dont Colas</i>	89	71	+18
Equans	70	110	-40
TF1	141	112	+29
Bouygues Telecom	774	855	-81
Bouygues SA et autres	2	(25)	+27
Investissements d'exploitation nets du Groupe - hors fréquences	1 131	1 131	0
Fréquences	6	0	+6
Investissements d'exploitation nets du Groupe - yc fréquences	1 137	1 131	+6

Contribution des activités au cash-flow libre du Groupe

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Activités de construction	(155)	(91)	-64
<i>dont Bouygues Construction</i>	95	112	-17
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(57)	(9)	-48
<i>dont Colas</i>	(193)	(194)	+1
Equans	252	158	+94
TF1	76	100	-24
Bouygues Telecom	67	(37)	+104
Bouygues SA et autres	(29)	(119)	+90
Cash-flow libre ^a du Groupe - hors fréquences	211	11	+200
Fréquences	(6)	0	-6
Cash-flow libre ^a du Groupe - yc fréquences	205	11	+194

(a) Voir glossaire pour les définitions

2.2. Bouygues Construction

2.2.1. Activité et faits marquants

Bouygues Bâtiment Industrie

Bouygues Bâtiment France, filiale de Bouygues Construction, crée Bouygues Bâtiment Industrie. Pour accélérer l'industrialisation de la France et la décarbonation de la planète tout en préservant ses ressources, Bouygues Bâtiment Industrie accompagne les acteurs industriels, en concevant, construisant et modernisant les bâtiments au service de leurs process, de leurs équipes et au bénéfice du développement social et économique des territoires. Organisée autour de 8 domaines d'expertises (mobilités durables, data centers, industrie manufacturière, logistique, hautes technologies, life sciences, agroalimentaire, énergie), Bouygues Bâtiment Industrie propose à ses clients et partenaires industriels des solutions clés en main. Ses équipes spécialisées en génie civil industriel et ingénierie intégrée permettent ainsi aux clients de bénéficier du meilleur outil de production possible et répondent à leurs besoins en matière de conformité réglementaire et sécuritaire, de fiabilité des délais de réalisation et de préservation environnementale.

Bouygues Bâtiment Industrie pourra également s'appuyer sur l'ancrage territorial fort des autres filiales en France ainsi que sur l'expertise de Bouygues Construction à l'international et sa capacité à sourcer, élaborer et proposer des solutions adaptées à chaque projet industriel, grâce à son réseau d'achat mondial.

Scale One

Bouygues Construction a lancé début 2024 Scale One¹, initiative visant à accélérer la transformation du secteur de la construction en favorisant la recherche, l'innovation et la transformation. Elle permet ainsi de répondre aux défis de décarbonation fixés par les Accords de Paris et aux enjeux de la transition numérique.

Au cœur de la base Technique de Bouygues Construction Matériel située à Chilly-Mazarin (91), 3 000 m² d'espaces de tests et de coworking seront aménagés et accessibles dès 2025 aux startups, PME, grands groupes ainsi qu'aux acteurs institutionnels (universitaire, instituts de recherches, centres techniques). En mettant à disposition un lieu spécifiquement conçu pour recréer l'environnement du chantier à l'échelle 1, Scale One donnera la possibilité aux innovateurs de tester et valider leurs solutions novatrices tout en bénéficiant de l'expertise d'une équipe travaux dédiée. Ce tiers-lieu d'innovation permettra ainsi d'expérimenter de nouveaux matériaux, équipements, modes constructifs et technologies dans un cadre dédié à la créativité et favorisant le développement de solutions viables.

Building for Life

Bouygues Construction a annoncé début juin, le lancement de sa nouvelle signature « Building for Life », témoignant de sa passion, son engagement et de sa responsabilité de bâtisseur. Bouygues Construction s'engage ainsi en faveur de la transition environnementale et d'une construction durable et économe en ressources, en y associant ses clients et partenaires.

Prises de commandes

A fin juin 2024, la prise de commandes de Bouygues Construction ressort à 5 541 millions d'euros, en baisse de -7% par rapport au premier semestre 2023 (qui avait atteint un niveau record, en lien notamment avec la signature du métro d'Abidjan pour environ 770 millions d'euros). La prise de commandes est à la fois portée par l'activité commerciale de fonds de commerce (59% du total) et par le nombre significatif de grandes affaires remportées sur la période.

¹ Scale One est porté par les équipes R&D Innovation de Bouygues Construction et financé par la Région Ile de France et par le gouvernement dans le cadre du Plan France 2030, à travers un contrat de partenariat signé lors du salon Vivatech en mai 2024

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
France	2 293	2 066	+11%
International	3 248	3 890	-16%
Total	5 541	5 956	-7%

En France, la prise de commandes est en progression de +11% au 30 juin 2024 et tient notamment compte de la signature, en :

- avril, du lot Est-2 de la ligne 15 du Grand Paris Express pour 570 millions d'euros environ ;
- mai, du centre hospitalier Victor Dupouy à Argenteuil pour environ 120 millions d'euros.

A l'international, la prise de commandes ressort en baisse de -16% sur un an. A fin juin 2024, elle intègre néanmoins un volume important de grandes affaires, avec la signature en :

- janvier, d'une ferme solaire à Culcain, en Australie pour environ 140 millions d'euros ;
- février, de l'hôpital de Rabat au Maroc pour environ 460 millions d'euros¹ ;
- février, d'un data center en Australie pour environ 130 millions d'euros ;
- février, du lot B6 de l'écoquartier Greencity en Suisse pour environ 110 millions d'euros.

Carnet de commandes

En progression de +4% sur un an (+4% à change constant et hors principales acquisitions et cessions), le carnet de commandes de Bouygues Construction s'établit au niveau très élevé de 15,9 milliards d'euros et offre de la visibilité sur l'activité future. Il est porté par les Travaux Publics dont le carnet augmente de 10% sur un an, tandis que le carnet Bâtiment est en léger repli sur la même période (-1%).

(millions d'euros)	À fin juin 2024	À fin juin 2023	Variation
France	5 649	4 998	+13% ^a
International	10 300	10 400	-1% ^b
Total	15 949	15 398	+4% ^c

(a) +13% à change constant et hors principales acquisitions et cessions

(b) -1% à change constant et hors principales acquisitions et cessions

(c) +4% à change constant et hors principales acquisitions et cessions

En France, le carnet est en forte hausse de +13%, tiré à la fois par le pôle Bâtiment et le pôle Travaux Publics.

À l'international, le léger retrait fait suite à l'entrée en carnet de nombreuses affaires au premier semestre 2023, telles que le métro d'Abidjan ou encore le lot MTRC 1201 Tung Chung West line du métro de Hong Kong.

Ainsi, par zone géographique :

- le carnet progresse légèrement en Europe, où le renouvellement du carnet en Suisse fait plus que compenser le retrait au Royaume-Uni ;
- la consommation de carnet en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient est partiellement compensée par la hausse en Amérique et en Afrique, notamment au Maroc.

Stratégie RSE

Bouygues Construction dispose d'expertises uniques pour développer les infrastructures essentielles à nos sociétés, qu'il s'agisse d'infrastructures de :

- production d'énergies renouvelables et bas carbone avec le nucléaire, l'éolien offshore ou le solaire ;
- réseaux de transports publics ou d'électro-mobilité ;
- projets de rénovation ou de régénération urbaine ;
- bâtiments résidentiels, industriels et tertiaires durables.

¹ Montant total du contrat d'environ 490 millions d'euros

Fin 2023, le SBTi a officiellement validé les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de Bouygues Construction pour la période 2021-2030. Afin de piloter la démarche, l'entreprise a instauré un cycle de management du carbone qui intègre désormais l'optimisation et le suivi du bilan carbone de chaque projet, de la conception à la livraison, ainsi que la planification et l'activation de leviers de décarbonation tracés sous forme d'indicateurs de progrès à l'échelle de l'entreprise, comme :

- pour le scope 1&2 : le pourcentage de biocarburants employés dans les engins, le taux de véhicules électriques/hybrides commandés, ou la part de nos consommations couvertes en énergie renouvelable ;
- pour le scope 3 : l'intensité carbone des bétons mis en œuvre sur chantier, le pourcentage d'aciers d'armatures recyclés utilisés, ou le pourcentage de projets incorporant une part significative de bois de construction.

Pour son engagement en faveur de l'environnement, Bouygues Construction a été sélectionné par WWF comme contributeur de l'initiative Nature Impact, premier fonds dédié à la préservation des forêts qui combine protection de la biodiversité et séquestration de carbone. Nature Impact a pour vocation de financer chaque année des projets concrets de préservation, restauration et gestion durable que les propriétaires des forêts de France engagent au profit de l'intérêt général. Le WWF France espère lever 40 millions d'euros sur 10 ans afin d'encourager des initiatives de qualité ayant un impact réel.

2.2.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Chiffre d'affaires	4 945	4 746	+4% ^a
<i>Dont France</i>	1 930	1 965	-2%
<i>Dont international</i>	3 015	2 781	+8%
Résultat opérationnel courant des activités	134	120	+14
<i>Marge des activités</i>	2,7%	2,5%	+0,2 pt
Résultat opérationnel courant	134	120	+14
Résultat opérationnel	131	74	+57
Résultat net part du Groupe	109	79	+30

(a) +5% à périmètre et change constants

Le chiffre d'affaires s'établit à 4 945 M€ au 30 juin 2024, en hausse de +4% sur un an et +5% à périmètre et change constants. Il se répartit entre les métiers du Bâtiment (64%) et des Travaux Publics (36%).

En France, le chiffre d'affaires ressort à 1 930 millions d'euros, en repli de 2% sur un an, consécutif à la fin de projets significatifs au Bâtiment France et en Travaux Publics.

A l'international, le chiffre d'affaires atteint 3 015 millions d'euros, en progression de +8% par rapport à fin juin 2023. Cette hausse est essentiellement portée par le pôle Bâtiment International.

Le résultat opérationnel courant des activités s'établit à 134 millions au 30 juin 2024, en hausse de +14 M€ sur un an. La marge de ROCA ressort ainsi à 2,7%, en progression de +0,2 point.

Le résultat opérationnel intègre des charges non-courantes à hauteur de 3 millions d'euros, au titre d'un changement de réglementation dans un pays dans lequel Bouygues Construction opère.

Le résultat net part du Groupe ressort ainsi à 109 millions d'euros, en forte amélioration de 30 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023.

L'excédent financier net atteint un niveau historiquement élevé pour un premier semestre et s'établit à 3 111 millions d'euros, en amélioration de +380 millions d'euros sur un an.

2.2.3. Perspectives

Bouygues Construction dispose de nombreux atouts et bénéficie notamment :

- d'une activité acquise pour le reste de l'exercice 2024 de 4,9 milliards d'euros au 30 juin 2024 et un carnet à moyen terme (à compter du 1^{er} janvier 2025) de 11,0 milliards d'euros ;
- d'une structure financière solide, forte d'un excédent financier net de 3,1 milliards d'euros au 30 juin 2024.
- d'une capacité à exporter ses compétences à l'international : avec environ 60% du chiffre d'affaires réalisé hors de France, Bouygues Construction ambitionne d'étendre son implantation géographique à de nouveaux marchés développés et à fort potentiel.

2.3. Bouygues Immobilier

2.3.1. Activité et faits marquants

La première partie de l'année 2024 s'inscrit dans la continuité de la fin d'année 2023, et se caractérise par un environnement de marché toujours difficile, marqué par un immobilier résidentiel en forte baisse et un immobilier tertiaire à l'arrêt.

Le marché immobilier en France

À la crise de l'offre que connaissait le marché du logement neuf depuis plusieurs années s'est ajoutée, depuis 2022, une fragilisation de la demande, en lien avec la hausse rapide des taux d'intérêt.

Dans ce contexte, le marché du logement neuf en France a enregistré, au premier trimestre 2024, 20 101 réservations (blocs + unités), en baisse de 9% par rapport au premier trimestre 2023 qui constituait déjà une référence basse (source : ECLN¹). Le nombre de permis de construire accordés a chuté de 18% sur un an (source : Sit@del²), et le nombre de logements mis en vente a baissé de 38% sur un an (source : ECLN¹). Enfin, le prix moyen des appartements est stable sur un an (source : ECLN¹).

En Tertiaire, le marché locatif francilien ainsi que celui de l'investissement, affichent des performances en net retrait par rapport au premier semestre 2023 :

- 853 400 mètres carrés placés, soit -5% par rapport au premier semestre 2023, et un marché qui se situe 16% en-dessous de la moyenne décennale ;
- 1,9 milliard d'euros investis au premier semestre 2024, soit une baisse de 57% par rapport au premier semestre 2023.

Activité commerciale

Le premier semestre 2024 a été marqué par la livraison d'opérations de logements, parmi lesquelles :

- **Domaine Saint-Jean à Montpellier**, une résidence qui redonne vie à l'ancien site de la Clinique Saint-Jean. Elle comprend 113 logements, dont 34 logements sociaux. D'anciens bureaux ainsi que trois maisons domaniales ont été réhabilités en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France. Le parc classé du domaine a été préservé et aménagé sur plus de 2 000 m².
- **Empreinte à Angers**, une résidence de 77 logements, est un démonstrateur innovant en matière de construction à plus faible empreinte carbone, grâce à l'utilisation de matériaux géo et biosourcés tels que le bois, le béton bas carbone, la laine de bois, ou encore la peinture biosourcée à base d'algues. De plus, les deux locaux à vélos extérieurs sont constitués de terre crue issue du site en façade et d'un mélange de béton à plus faible empreinte carbone et de granulats issus de la fossilisation de déchets ultimes, produits

¹ enquête sur la commercialisation de logements neufs réalisée par le service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique, données du premier trimestre 2024

² données du premier trimestre 2024 publiées par le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) d'après les formulaires de permis de construire traités par les centres instructeurs

par Néolithe, en dallage. Empreinte est également raccordée au réseau de chaleur urbain à dominante biomasse.

Plusieurs opérations ont par ailleurs été remportées et lancées, sur cette même période :

- Lancement de **la résidence Kaléi** au cœur de l'écoquartier Presqu'île de Grenoble. Cette opération de 44 logements comprendra 30% de logements adaptés aux personnes en situation de handicap moteur, les 70% restants intégreront des mesures conservatoires de façon à pouvoir les rendre « adaptés » lors de la réalisation des travaux et/ou lors de l'exploitation de l'immeuble.
- En mai 2024, la ville de Vichy a attribué la concession d'aménagement commune de la ZAC Vichy Lac et la réhabilitation du centre ancien au groupement UrbanEra (opérateur urbain de Bouygues Immobilier) et CDC Habitat. Cette opération d'envergure comprend la construction de 700 logements neufs et deux résidences gérées sur la ZAC Vichy Lac, et la remise sur le marché de près de 120 logements dans le centre-ville. Cette opération favorisera aussi le bien-être des habitants grâce à une performance énergétique ambitieuse (RE2020 seuil 28, BBCA quartier, HQE, Biodiversity) et un confort climatique optimisé.
- Enfin, en juin 2024, Bouygues Immobilier a obtenu le permis de construire pour la première phase de la **ZAC Charenton-Bercy**, portant sur 241 000 m², soit le plus important projet urbain privé francilien. Ce permis de construire prévoit notamment la création de 1 300 logements familiaux, de résidences (étudiante, libre), de deux hôtels, d'un campus tertiaire, d'une offre commerciale et de loisirs extensive ainsi que d'un groupe scolaire.

En Tertiaire, Bouygues Immobilier a livré, en janvier, Le Mirabeau à Marseille, une tour de 85 mètres de haut réalisée en co-promotion avec le Groupe CMA CGM. Sur une surface de 21 800 m², les 21 étages de bureaux ont été conçus pour répondre aux nouveaux usages et modes de travail. La conception bioclimatique de l'enveloppe du bâtiment lui assure une baisse de 40% de sa consommation énergétique. Le Mirabeau a obtenu les certifications HQE Bâtiment durable niveau « Excellent » et BREEAM niveau « Very good ».

Bouygues Immobilier a également livré aux côtés d'AXA IM Alts, HAMØ, un ensemble immobilier (30 000 m² d'espaces de bureaux, de commerces et d'activités) situé à Saint-Denis. Près de 2 000 m² d'activités et de commerces incluant deux restaurants sont prévus dans le socle du bâtiment pour à terme tirer parti de la vie du quartier et contribuer à son animation. L'immeuble propose aussi 3 500 m² de surfaces extérieures accessibles ou végétalisées, instaurant ainsi la nature et le bien-être au centre du projet.

Stratégie climat et biodiversité

Engagé depuis plus de dix ans dans la performance énergétique, Bouygues Immobilier franchit un nouveau cap en réévaluant l'ensemble de ses offres immobilières au prisme de la performance Carbone et de la capacité d'adaptation au changement climatique. Voici quelques exemples d'actions engagées au premier semestre 2024.

- L'écoquartier de l'Etoile (sur les communes d'Annemasse, d'Ambilly et Ville-la-Grand) a été labellisé BiodiverCity®, phase conception, en démarche pilote. Plus de 34 400 m² d'espaces verts seront créés dans l'écoquartier avec la plantation d'environ 710 arbres. 80 arbres seront conservés et les eaux de pluie seront traitées par des aménagements fonctionnels basés sur la nature comme des noues paysagères ou des bassins non bâchés.
- Extension du partenariat entre HOFFMANN GREEN CEMENT et Bouygues Immobilier. Signé en mai 2022, le contrat initial est étendu jusqu'au 31 décembre 2025. Ne nécessitant aucun changement d'application en termes de mise en œuvre, le ciment Hoffmann a notamment déjà été mis en œuvre sur une quinzaine d'opérations, partout en France.
- Après avoir dévoilé son concept de jardins en 2022 puis deux actions phares pour assurer la pérennité de ceux-ci, Bouygues Immobilier a signé 10 contrats cadres avec des paysagistes partenaires, une première en France. Le rôle du paysagiste partenaire sera de concevoir le jardin et d'en accompagner la réalisation.

Réservations

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Logement	679	641	+6%
Tertiaire	3	22	-86%
Total	682	663	+3%

Nota bene : Les réservations en Logement comprennent les terrains à bâtir et les réservations des co-promotions ; elles sont présentées nettes des désistements. En Tertiaire, les réservations sont fermes et non annulables (ventes notariées)

Les réservations en Logement sont globalement stables sur un an en volume, les réservations en bloc compensant la baisse des réservations à l'unité, et en hausse de 6% sur un an en valeur. Dans le tertiaire, l'activité commerciale reste à l'arrêt.

Carnet de commandes

(millions d'euros)	À fin juin 2024	À fin juin 2023	Variation
Logement	974	1 319	-26%
Tertiaire	36	34	ns
Total	1 010	1 353	-25%

À fin juin 2024, Bouygues Immobilier affiche un carnet de commandes de 1 010 millions d'euros, représentant 8 mois d'activité, en repli de 25% par rapport au premier semestre 2023, reflétant l'environnement de marché difficile.

Dans ce contexte, Bouygues Immobilier a annoncé, en avril, la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi. La 1ère phase de ce plan, privilégiant le volontariat et le reclassement interne, se déroule conformément aux prévisions.

2.3.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Chiffre d'affaires	614	743	-17% ^a
<i>Dont Logement</i>	606	709	-15%
<i>Dont Tertiaire</i>	8	34	-76%
Chiffre d'affaires, y.c quote-part des co-promotions	691	824	-16%
Résultat opérationnel courant des activités	(36)	0	-36
<i>Marge des activités</i>	-5,9%	0,0%	-5,9 pts
ROCA, y.c quote-part des co-promotions	(22)	15	-37
Résultat opérationnel courant	(36)	0	-36
Résultat opérationnel	(59)	0	-59
Résultat net part du Groupe	(53)	0	-53

(a) -18% à périmètre et change constants

Le chiffre d'affaires de Bouygues Immobilier reflète le contexte de marché difficile et baisse de 17%¹ par rapport au premier semestre 2023. Le chiffre d'affaires Logement baisse de 15% sur la période et le chiffre d'affaires Tertiaire est quasiment à zéro.

Le ROCA de Bouygues Immobilier s'établit à -36 millions d'euros, contre 0 million d'euros au premier semestre 2023. Il reflète la forte baisse de l'activité. Les mesures d'adaptation décidées en avril commenceront à produire leurs effets fin 2024, pour un effet plein attendu dans le courant du second semestre 2025. Des charges non courantes ont été enregistrées dans ce cadre au premier semestre pour 23 millions d'euros.

¹ Hors quote-part des co-promotions

2.3.3. Perspectives

Bouygues Immobilier reste confronté à un environnement de marché difficile, offrant peu de visibilité sur le calendrier de reprise. L'évolution de la situation dépendra de nombreux facteurs, incluant notamment l'évolution des taux d'intérêts et des contraintes pesant sur le secteur, qui affectent l'attractivité auprès des investisseurs et l'attitude des municipalités en amont des élections locales de 2026.

Le marché du logement reste à long terme caractérisé par des fondamentaux solides et des besoins durables qui n'ont fait que se renforcer face au déficit de production constaté depuis 2022. À court terme toutefois, malgré une légère inflexion des taux d'intérêt, le ralentissement de l'inflation et l'élargissement du prêt à taux zéro, nombre d'incertitudes demeurent, notamment celles liées à l'environnement politique ou économique, ce qui pourrait encore fragiliser la demande. L'offre en logements collectifs en 2024 est attendue à un niveau très inférieur à celui d'avant-crise.

2.4. Colas

2.4.1. Activité et faits marquants

Principales prises de commandes

- Construction de la nouvelle ligne de métro reliant le centre-ville d'Alexandrie à la ville d'Aboukir (Egypte), pour un montant d'environ 310 millions d'euros (janvier)
- Construction de voies ferrées dans le cadre du projet de métro léger de la ville d'Espoo, dans le Grand Helsinki (Finlande), pour un montant d'environ 80 millions d'euros (janvier)
- Extension du contrat de maintenance avec Network Rail (Royaume-Uni), pour un montant d'environ 50 millions d'euros (janvier)
- Travaux d'infrastructure et de VRD (voiries, réseaux divers) pour la réalisation des lignes B et C du BHNS (Bus à Haut Niveau de Services) de Clermont-Ferrand (France), pour un montant d'environ 55 millions d'euros (février)
- Pose de voies, catenaires, systèmes de contrôle et éclairage pour la gare de Röblingen, en Saxe-Anhalt (Allemagne), pour un montant de 70 millions d'euros (mars)
- Commande additionnelle sur le contrat de maintenance du réseau dans le cadre de South Rail System Alliance (SRSA) pour 2024 (Royaume-Uni), pour un montant d'environ 50 millions d'euros (mars)
- Conception et réalisation des systèmes de la ligne 15 Est-2 du Grand Paris Express (France), qui va de Bobigny à Saint-Ouen, pour un montant d'environ 100 millions d'euros (avril)
- Maintenance routière pluriannuelle à travers sept contrats signés avec l'Agence Finlandaise des Infrastructures de Transport (Finlande), pour un montant d'environ 80 millions d'euros (avril)

Stratégie RSE

- Dans le cadre de son positionnement en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, Colas Foundation soutient deux partenaires en France, l'association Rêv'Elles et la Fondation Apprentis d'Auteuil. Le 15 février, Colas Foundation a accueilli pour la première fois des jeunes femmes de l'association Rêv'Elles au siège de Colas, avec la participation d'une vingtaine de collaborateurs. L'objectif était de faire connaître les métiers de Colas et de susciter des vocations parmi les jeunes femmes ;
- La onzième édition de la Safety Week s'est tenue du 10 au 14 juin dernier et a mobilisé l'ensemble des collaborateurs de Colas dans le monde, autour des enjeux de santé et sécurité. Le thème choisi cette année portait sur les risques liés aux changements de dernière minute, conditions inhabituelles ou prises d'initiative, et a fait l'objet de vidéos, de mises en situation et d'ateliers ;
- Pour la quatrième année consécutive, le groupe Colas s'est mobilisé à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement, le 5 juin dernier. Cette année, la journée a été plus particulièrement dédiée à la gestion des déchets et l'économie circulaire. En 2023, Colas a recyclé 11,2 millions de tonnes de matériaux, soit l'équivalent de 45 carrières de taille moyenne. En France, depuis 2022, Colas trie et valorise les déchets du

BTP notamment à travers ses offres de services Valormat et Ecotri, destinées aux professionnels du BTP et des espaces verts. A travers un réseau de 160 plateformes de tri et de recyclage, ces solutions permettent la production de matériaux recyclés issus de matériaux de démolition. Depuis plusieurs années maintenant, Colas a également développé la production et la commercialisation des solutions Easycold (enrobé à température abaissée pouvant intégrer jusqu'à 100% d'agrégats recyclés), Vegeroad (enrobé utilisant un liant à base de matières premières d'origine végétale, capable d'intégrer jusqu'à 70% d'agrégats recyclés), ou encore Recycol (procédé de recyclage en place, à froid, pour les chaussées dégradées ou en fin de vie, qui réutilise 100 % de la chaussée existante).

Carnet de commandes

(millions d'euros)	À fin juin 2024	À fin juin 2023	Variation
France Métropole	3 799	3 573	+6%
International et Outre-Mer	10 282	10 498	-2%
Total	14 081	14 071	0%

Le carnet de commandes à fin juin 2024 s'élève à 14,1 milliards d'euros, stable sur un an (et stable à change constant et hors principales acquisitions et cessions).

Le carnet en France métropolitaine (3,8 milliards d'euros) est en hausse de 6% sur un an.

Le carnet à l'international et Outre-mer (10,3 milliards d'euros) est en baisse de 2% à change constant et hors principales acquisitions et cessions. La baisse constatée sur la Route en Amérique du Nord est en partie compensée par l'augmentation du Ferroviaire.

L'international et Outre-mer représente 73% du carnet de commandes total de Colas, à comparer à 75% à fin juin 2022.

2.4.2. Chiffres clés

La plupart des activités de Colas se caractérisent par une forte saisonnalité, ce qui se traduit par une perte opérationnelle au premier semestre de chaque année.

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Chiffre d'affaires	6 856	6 788	+1% ^a
<i>Dont France</i>	3 037	3 017	+1%
<i>Dont international</i>	3 819	3 771	+1%
Résultat opérationnel courant des activités	(119)	(127)	+8
<i>Marge des activités</i>	-1,7%	-1,9%	+0,2 pt
Résultat opérationnel courant	(123)	(131)	+8
Résultat opérationnel	(123)	(139)	+16
Résultat net part du Groupe	(150)	(137)	-13

(a) +1% à périmètre et changes constants

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2024 s'élève à 6,9 milliards d'euros, en très légère hausse de 1% par rapport au premier semestre 2023 (+1% à périmètre et change constants), porté par l'activité Rail (+7%) tandis que l'activité Route progresse de 1%, avec une légère croissance en France, Amérique du Nord, et EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique), et un repli en Asie-Pacifique. L'activité du premier semestre ressort à 3,0 milliards d'euros en France et 3,8 milliards d'euros à l'international (respectivement +1% et +2% à périmètre et change constants).

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) s'élève à -119 millions d'euros au premier semestre 2024, soit une amélioration de 8 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023.

La quote-part du résultat net des co-entreprises et entités associées s'élève à 5 millions d'euros, en baisse de 28 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023 liée notamment à une moindre contribution de Tipco Asphalt en Thaïlande, incluant un démarrage des activités plus lent au début de l'année 2024.

En conséquence, le résultat net part du Groupe ressort à -150 millions d'euros au 1er semestre 2024, à comparer à -137 millions d'euros au 1er semestre 2023, soit une baisse de 13 millions d'euros. Cette évolution tient compte d'une amélioration du résultat financier expliquée par un moindre endettement financier net.

Le cash-flow libre avant variation du Besoin en Fonds de Roulement ressort à -193 millions d'euros, à comparer à -194 millions d'euros au premier semestre 2023. Le cash-flow libre du deuxième trimestre 2024 s'établit à 165 millions d'euros, en hausse de 35 millions d'euros par rapport à la même période de l'année dernière.

Le cash-flow libre après variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité s'élève à -980 millions d'euros, en baisse de 214 millions d'euros par rapport à fin juin 2023. Cette évolution provient d'une dégradation de la variation du Besoin en Fonds de Roulement à fin juin 2024 versus fin juin 2023.

L'endettement financier net au 30 juin 2024 ressort à 674 millions d'euros contre un excédent financier net de 623 millions d'euros à fin décembre 2023. Comme habituellement à cette période de l'année, cette dégradation s'explique par la forte saisonnalité de l'activité. L'endettement financier net à fin juin 2024 présente toutefois une amélioration de 675 millions d'euros par rapport à fin juin 2023.

Activité par secteur opérationnel

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Chiffre d'affaires	6 856	6 788	+1%
Route	6 137	6 100	+1%
Dont Route France - Océan Indien	2 888	2 857	+1%
Dont Route Amérique du Nord	1 548	1 504	+3%
Dont Route EMEA	1 504	1 496	+1%
Dont Route Asie - Pacifique	197	243	-19%
Ferroviaire et autres activités	716	686	+4%
Siège	3	2	ns

Route

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2024 s'élève à 6,1 milliards d'euros, en hausse de 1% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2023.

- Le chiffre d'affaires de la zone France - Océan Indien est en augmentation de 1% par rapport au premier semestre 2023 ;
- Le chiffre d'affaires de la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) est en baisse de 1% à périmètre et change constants ;
- En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires est en hausse de 5% à périmètre et change constants ;
- Enfin, dans la zone Asie-Pacifique, le chiffre d'affaires est en baisse de 19% à périmètre et change constants, impacté par de fortes précipitations en Océanie et la situation en Nouvelle-Calédonie.

Ferroviaire et autres activités

Le chiffre d'affaires Ferroviaire et autres activités s'inscrit en hausse de 4% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2023, principalement porté par la bonne dynamique de Colas Rail à l'international.

2.4.3. Perspectives

Dans un environnement économique et géopolitique incertain, le groupe Colas dispose de fondamentaux solides. A fin juin 2024, son carnet de commandes se maintient par rapport à fin juin 2023 et s'élève à 14,1 milliards d'euros.

2.5. Equans

2.5.1. Activité et faits marquants

Principales prises de commandes

La prise de commandes du premier semestre 2024 s'élève à 10,2 milliards d'euros. Elle progresse en France et à l'international sur la période.

Tout en poursuivant sa stratégie de sélectivité des affaires et en privilégiant le niveau de marge à la croissance des volumes, la prise de commandes est restée dynamique au cours du semestre dans un contexte porteur, et en hausse de 7% par rapport au 1er semestre 2023, avec notamment l'obtention d'importants contrats sur un large panel d'activités, comme l'installation de parcs photovoltaïques (dont Culcairn en Australie), des travaux électriques pour des installations nucléaires (par exemple le Réacteur Expérimental Jules Horowitz en France), la construction de *data centers* (dont Vantage au Royaume-Uni), la réalisation de salles blanches pour ASML aux Pays-Bas, des travaux sur la future ligne 15 Est-2 du Grand Paris Express, ou encore la construction de réseaux télécoms (par exemple l'aéroport JFK aux Etats-Unis). A ces grands projets s'ajoutent des contrats récurrents de maintenance et des activités de fonds de commerce.

Les premiers effets du plan de stratégie Perform continuent de se traduire par une amélioration de la marge à la prise de commandes.

Stratégie RSE

Au premier semestre 2024, Equans a continué le déploiement de ses objectifs réunis au sein de son manifeste « Impact » décliné notamment à travers ses plans d'actions. Ces plans s'appuient sur trois piliers, en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU :

- Réduire les émissions de CO₂ pour minimiser l'empreinte carbone des activités d'Equans
- Encourager l'économie circulaire pour préserver les ressources naturelles de la planète
- Favoriser l'écologie des territoires pour protéger l'équilibre du vivant
- Favoriser l'emploi de femmes dans les métiers des Energies et Services

A travers ces plans, Equans engage ses collaborateurs, ses partenaires et ses clients pour contribuer quotidiennement à un plus grand respect de la planète et à une performance globale, durable et sociétale.

Au premier semestre, Equans a également confirmé ses ambitions fortes en matière de décarbonation sur sa chaîne de valeur en déposant ses engagements climat pour validation par l'organisation SBTi (*Science Based Targets initiative*).

En mars 2024, Equans a annoncé le lancement de sa nouvelle marque « **Carbon Shift** », une approche intégrée développée pour accompagner entreprises et collectivités dans leurs enjeux de transformation vers un modèle durable tenant compte des limites planétaires.

Carbon Shift permet de simplifier la démarche de transformation des clients en regroupant les expertises et les services d'Equans, afin de proposer une offre intégrée, et un accompagnement à chacune des étapes des projets : du conseil amont (premiers bilans énergétiques et CO₂, aide à définir une trajectoire réglementaire, SBTi, CSRD) au suivi de la performance, en passant par la conception détaillée de solutions d'optimisation énergétique et de réduction des émissions, la gestion des travaux d'installation et la maintenance. Equans propose également un accompagnement dans la recherche de solutions de financement locales, et un engagement de performance énergétique.

Cette nouvelle initiative Carbon Shift propose une offre intégrée indépendante de tous producteurs d'énergie et accessible à des clients de toutes tailles.

Afin de progresser toujours en matière de sécurité, Equans a mis en place « **Equans Safety Board** », une instance de gouvernance composée des membres du Comité Exécutif et de préventeurs des Business Units, qui décide des

actions de prévention santé sécurité et suit leur déploiement. Equans a encore renforcé son engagement en matière de sécurité, notamment en mettant l'accent sur des actions concrètes visant à réduire les risques principaux liés à son activité.

Carnet de commandes

(millions d'euros)	À fin juin 2024	À fin juin 2023	Variation
Total	26 493	26 397	0%

A fin juin 2024, le carnet de commandes d'Equans s'établit à 26,5 milliards d'euros, stable par rapport à fin juin 2023, reflétant à la fois la stratégie de sélectivité des affaires et le retrait progressif de l'activité New Build au Royaume-Uni (construction de logements neufs) lié à des conditions de marché défavorables.

2.5.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Chiffre d'affaires	9 351	9 138	+2%
<i>Dont France</i>	3 159	3 095	+2%
<i>Dont international</i>	6 192	6 043	+2%
Résultat opérationnel courant des activités	300	243	+57
<i>Marge des activités</i>	+3,2%	+2,7%	+0,5 pt
Résultat opérationnel courant	300	243	+57
Résultat opérationnel	254	224	+30
Résultat net part du Groupe	194	148	+46

Equans a réalisé, au premier semestre 2024, un chiffre d'affaires de 9,4 milliards d'euros, en hausse de 2% sur un an malgré la cession d'activités fin 2023 et l'arrêt progressif de l'activité New Build au Royaume-Uni. Le chiffre d'affaires est également soutenu par la croissance importante des activités de spécialité notamment dans le solaire, les *data centers* et les usines de haute technologie.

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) atteint 300 millions d'euros, en hausse de 57 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023. La marge des activités s'établit ainsi à 3,2%, en hausse de 0,5 point par rapport au premier semestre 2023. Cette amélioration traduit la poursuite de la bonne exécution du plan Perform dans l'ensemble des unités opérationnelles d'Equans.

Le résultat opérationnel intègre 46 millions d'euros de charges non courantes, en lien avec l'intégration de Bouygues Energies & Services au sein d'Equans et la mise en place du MIP ou « *management incentive plan* », un dispositif exceptionnel d'incitation à la performance, qui vise à assurer l'engagement de managers sélectionnés au sein d'Equans avec les objectifs financiers que Bouygues a fixés pour Equans jusqu'en 2027.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 194 millions d'euros sur la période.

L'excédent de trésorerie nette s'établit à 901 millions d'euros.

2.5.3. Perspectives

En 2024, Equans poursuivra le déploiement de son plan stratégique. Il restera concentré sur l'amélioration de la performance dans un contexte porteur, privilégiant sa rentabilité au volume d'activité. Le chiffre d'affaires 2024 sera proche de celui de 2023, car d'une part il intégrera les effets de la croissance des marchés d'Equans, et d'autre part, l'effet périmètre lié aux cessions des activités *asset-based* fin 2023 et la stratégie de sélectivité des affaires.

Pour rappel, Equans vise :

- Chiffre d'affaires : à partir de 2025, une accélération de la croissance organique de son chiffre d'affaires pour atteindre celle des comparables du marché ;
- Marge :
 - En 2025, une marge opérationnelle courante des activités (marge de ROCA) proche de 4% ;
 - En 2027, une marge opérationnelle courante des activités (marge de ROCA) de 5% ;
- Cash : un taux de conversion de 80% à 100% du résultat opérationnel courant des activités en *cash-flow*¹ avant Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

2.6. TF1

2.6.1. Activité et faits marquants

- Le 8 janvier, le groupe TF1 a lancé l'application TF1+, sa nouvelle plateforme de streaming gratuite, dans le cadre de sa stratégie d'accélération digitale. Conforme aux nouveaux usages vidéo, la plateforme a été conçue pour proposer aux Français une destination unique d'information et de divertissement avec une offre de programmes premium, fédérateurs et familiaux. Disponible en 4 écrans (TV, ordinateur, smartphone et tablette), TF1+ est accessible sur les box (Orange, Bouygues Telecom, Free et SFR) et sur la quasi-intégralité de l'univers Smart TV (Google TV, TV sous Android TV, Samsung, LG, Philips, Hisense, Amazon Fire TV, Apple TV, etc).
- Le 8 janvier, « Plus Belle La Vie, encore plus belle », est arrivé sur l'antenne TF1 après le journal télévisé de 13h, troisième série quotidienne sur TF1, produite par Newen Studios. Les deux entités réaffirment ainsi leur savoir-faire unique sur des projets industriels structurants et leur position d'acteurs clés du dynamisme de la filière de la création. Ce projet est également l'opportunité de mettre en place des synergies fortes, avec un impact direct sur les audiences linéaires et digitales du groupe TF1.
- Le 8 janvier, TF1 a lancé son rendez-vous matinal inédit « Bonjour ! La Matinale TF1 », avec Bruce Toussaint, entouré d'une équipe de chroniqueurs. Cette matinale constitue le troisième grand rendez-vous d'information quotidien de TF1, à la ligne éditoriale complémentaire des journaux télévisés et de LCI.
- Le 12 février, la nouvelle gouvernance de Newen Studios est annoncée et effective à compter du mois d'avril. Pierre Branco, ex-Directeur Général de Warner Bros Discovery France, Benelux et Afrique, rejoint Newen Studios en qualité de Directeur Général. Rodolphe Belmer, PDG du Groupe TF1, est nommé Président de Newen Studios.
- Le 17 avril, Samsung, leader mondial de la TV, et le groupe TF1 ont renforcé leur partenariat pour offrir aux consommateurs une expérience télévisuelle premium et personnalisée. Cette collaboration inclut un accès direct aux services de streaming de TF1+ sur les Smart TV et une intégration en première visibilité dans l'interface du téléviseur.
- Le 12 juin, les principaux syndicats audiovisuels (la SACD, la SCAM, AnimFrance, le SATEV, le SPECT, le SPI, l'USPA et le SEDPA) d'une part, et le groupe TF1 d'autre part, ont conclu un accord définissant les engagements du Groupe TF1 en faveur de la diffusion de programmes jeunesse et d'animation et de financement d'œuvres audiovisuelles d'animation.
- Le 18 juin, TF1+, la plateforme de streaming gratuite du groupe TF1 est arrivée en Belgique et au Luxembourg. Cette expansion à l'international illustre l'ambition du groupe TF1 de positionner TF1+ comme la plateforme de streaming gratuite de référence de la francophonie et de réunir une communauté culturelle autour de la langue française.

¹ *Cash flow* libre avant coût de la dette nette, charges d'intérêt sur les obligations de location et impôts décaissés

Autres faits marquants postérieurs au 30 juin 2024

- Le 7 juillet 2024, le groupe TF1 initie une stratégie d'agrégation en accueillant au sein de sa plateforme TF1+ les offres audiovisuelles de grandes marques incontournables et référentes : L'Equipe, Le Figaro et Deezer. Ces premiers accords marquent une nouvelle étape du déploiement de la stratégie d'accélération digitale du groupe TF1 avec l'agrégation de contenus tiers, attractifs et complémentaires.
- Le 25 juillet 2024, Newen Studios signe un accord engageant avec Timothy O. Johnson (fondateur) et A+E Networks en vue de l'acquisition de 63% de Johnson Production Group (JPG), entreprise de production et distribution de téléfilms établie aux Etats-Unis. Cette acquisition permet à Newen Studios, qui détient déjà Reel One (à 65%, le solde du capital étant détenu par A+E Networks) de se renforcer à nouveau sur le marché dynamique et résilient des téléfilms. En 2023, JPG a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 60 millions de dollars (soit près de 55 millions d'euros), pour une marge opérationnelle de l'ordre de 30%. Sous réserve des ajustements usuels, le prix payé pour les 63% du capital de JPG devrait être d'environ 80 millions d'euros. En lien avec cette opération, A+E Networks abandonnerait l'option de vente qui lui avait été consentie par Newen Studios sur ses 35% détenus dans Reel One. L'incidence totale de ces opérations sur l'excédent financier net du Groupe TF1 devrait ainsi être de l'ordre de -65 millions d'euros. La finalisation de cette acquisition devrait intervenir au cours du troisième trimestre 2024
- Le 23 juillet 2024, l'ARCOM a sélectionné les candidatures des trois chaînes LCI, TMC, TFX dans le cadre de l'appel à candidatures pour 15 services de la TNT. L'Autorité établira dans les prochains mois les conventions pour les chaînes retenues, condition indispensable à la délivrance d'une autorisation d'usage de la fréquence TNT pour une durée maximale de dix ans.

Stratégie RSE

La démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe TF1 et repose sur trois piliers essentiels : la transition écologique, la diversité et l'inclusion, la solidarité.

S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Le groupe TF1 a pris un engagement ambitieux et volontaire en faveur de la transition écologique, qui s'articule autour de chantiers prioritaires dont l'écoproduction. Le programme phare « Danse avec les stars » coproduit par TF1 Production a obtenu le label Ecoprod Performance 2 étoiles en mai 2024. Cette certification salue le plan d'actions mis en place pour réduire l'empreinte carbone du tournage de plus de 26% de CO₂ à travers les moyens techniques, les décors et costumes, les déplacements, les déchets et la post-production.
- A l'occasion de la Journée Internationale de la Biodiversité, TMC a mobilisé son antenne pendant 24 heures en proposant une programmation exceptionnelle avec une sélection de films et documentaires dédiés aux problématiques environnementales. TF1+ a lancé lors de cette journée, « Impact », une nouvelle verticale dédiée aux enjeux environnementaux et sociétaux.
- Le groupe TF1 a été primé à sept reprises lors des Deauville Green Awards 2024, Festival International du film responsable destiné à valoriser la sensibilisation par l'image autour du développement durable avec 3 Trophées d'or pour Ushuaïa TV. Le reportage « Aux origines du réchauffement climatique » a remporté deux récompenses avec l'Or au Grand Prix Stratégies de l'Innovation Médias et le Trophée d'argent aux Deauville Green Awards.
- La régie publicitaire du groupe TF1 poursuit le déploiement de sa feuille de route pour favoriser la publicité responsable. A titre d'exemple, 27% des films publicitaires diffusés sur les chaînes TV du groupe TF1 entre janvier et juin 2024 ont porté sur un produit ou service plus respectueux de l'environnement ou intégraient un message responsable.
- La régie du groupe TF1 est récompensée à travers deux prix pour Autopilot Carbon et un troisième pour sa stratégie climat au Grand Prix de la Responsabilité des Médias et de la Communication ainsi qu'au Grand Prix de la Good Economie.

REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ (diversité et inclusion)

- Mercredi 6 mars 2024, le groupe TF1 a lancé la quatrième promotion d'« Expertes à la Une », initiative portée par la Direction de l'Information du groupe TF1 qui a pour vocation de renforcer la représentativité des femmes expertes dans ses rendez-vous d'information. La quatrième promotion, composée de 15 expertes, va bénéficier pendant un an d'un programme d'accompagnement et de coaching sur mesure sous le parrainage/marrainage de journalistes, rédacteurs en chef et présentateurs des rédactions de TF1 et LCI, parmi lesquels Gilles Bouleau, Anne-Claire Coudray et Marie-Sophie Lacarrau. Grâce à cette démarche volontariste, la part des femmes expertes sur les plateaux d'information de TF1 a atteint 54% en 2023.

RASSEMBLER LES FRANÇAIS (solidarité)

- Du lundi 27 mai au mardi 4 juin 2024, le groupe TF1 a renouvelé l'opération « Mobilisation Cancer, Tous ensemble avec les chercheurs » : une semaine spéciale d'appels aux dons au profit de la recherche contre le cancer, grâce à la mobilisation des antennes et sa plateforme de streaming TF1+ autour d'un dispositif d'envergure, qui avait permis de lever plus de 900 000 euros en 2023.
- Le groupe TF1 poursuit ses engagements historiques aux côtés du Sidaction (18 au 24 mars) et des Restos du cœur (diffusion du concert « Mission Enfoirés » le 1^{er} mars 2024), soutient différentes campagnes, à l'instar de la Croix Rouge, ou accompagne des associations telles que « Stop VEO », qui milite et lutte contre les violences éducatives ordinaires ou bien « Les Petits Princes » qui permet à des enfants malades de réaliser leur rêve.

Audiences¹

Les performances d'audience au premier semestre confirment le succès de la stratégie éditoriale et d'accélération digitale du groupe TF1.

Le groupe TF1 maintient une couverture inégalée et touche chaque jour plus de 30 millions de Françaises et Français avec ses contenus. Au premier semestre 2024, le groupe TF1 accroît son leadership sur les cibles commerciales principales, pour atteindre 34,6% chez les FRDA², en hausse de 1,0 point sur un an (premier semestre record depuis 17 ans), et 31,5% chez les individus âgés de 25 à 49 ans, en forte augmentation de 1,3 point sur un an (premier semestre record depuis 14 ans).

La chaîne TF1 réalise une progression notable. Sa part d'audience est en hausse de 0,4 point à 23,3% chez les FRDA <50, et en hausse de 1,1 point à 21,0% chez les Individus âgés de 25 à 49 ans. TF1 a enregistré la meilleure audience du semestre pour le match Autriche/France lors de l'Euro 2024 de football avec 11,2 millions de téléspectateurs et a réuni 6,4 millions de personnes pour la soirée électorale des Européennes.

Les succès d'audience en linéaire sont un tremplin pour la nouvelle plateforme de streaming TF1+, lancée le 8 janvier 2024. Celle-ci a réalisé un très bon démarrage, forte de ses attributs différenciants : notoriété, accessibilité, visibilité, contenus attractifs et ergonomie. TF1+ s'établit comme leader en couverture avec 33 millions de streamers³ mensuels en moyenne au premier semestre, et plus de 35 millions en mai, un nouveau record, soit une hausse notable par rapport aux 28 millions de streamers mensuels pour MYTF1 en 2023.

Au premier semestre 2024, TF1+ enregistre 594 millions d'heures streamées selon Médiamétrie (+10%), soit 1,5x la consommation du deuxième acteur. En vision site centric⁴, la consommation est en très forte progression de 58%.

¹ Source : Médiamétrie-Médiamat

² Femmes de moins de 50 ans responsables des achats

³ Source : Médiamétrie - Nombre de visiteurs uniques ayant consommé au moins une fois dans le mois un contenu du groupe TF1 en streaming – Tous contenus watermarqués à la demande des broadcasters (replay, droits longs, extraits) – Hors Live OTT – Vision éditeur.

⁴ Mesure Site centric, environnements hors Canal+, Molotov et Apps OTT FAI / hors Live.

2.6.2. Chiffres clés

Le chiffre d'affaires du groupe TF1 s'établit à 1,1 milliard d'euros au premier semestre 2024, en hausse de 6% sur un an.

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) s'élève à 129 millions d'euros au premier semestre 2024, en baisse de 24 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023, impacté par la hausse du coût des programmes de 55 millions d'euros sur un an, en lien notamment avec l'Euro de football, dans un contexte de reprise du marché publicitaire en 2024. Le ROCA intègre également des dépenses exceptionnelles pour le lancement de TF1+. La marge des activités s'établit au premier semestre à 11,7%, en baisse de 3 points sur un an, comme anticipé à ce stade de l'année, et non représentative de l'évolution attendue sur l'année.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 128 millions d'euros.

Le résultat opérationnel s'élève à 115 millions d'euros et intègre 13 millions d'euros de charges non courantes essentiellement liées au renforcement du dispositif préexistant de GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) signé en juillet 2023. Comme annoncé en 2023, le groupe TF1 a lancé un plan d'optimisation visant à atteindre progressivement plus de 40 millions d'euros d'économies de charges opérationnelles à partir de 2025, dont environ 15 millions d'euros seront réinvestis dans le plan d'accélération digitale. A fin juin 2024, plus de 55% des économies sont sécurisées.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 96 millions d'euros, proche du niveau de l'an dernier (-5 millions d'euros sur un an), bénéficiant notamment de la rémunération de la trésorerie excédentaire. Au 30 juin 2024, le groupe TF1 dispose d'une situation financière solide, avec un excédent financier net de 446 millions d'euros, contre 365 millions d'euros à fin juin 2023. Avec un cash-flow libre avant BFR de 76 millions d'euros et 65 millions d'euros après BFRs au premier semestre, et le versement par TF1 de 116 millions d'euros de dividendes en avril, l'excédent financier net ressort en retrait de 59 millions d'euros par rapport à fin décembre 2023.

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Chiffre d'affaires	1 104	1 038	+6% ^a
<i>Média</i>	984	904	+79
<i>Newen Studios</i>	120	134	-13
Résultat opérationnel courant des activités	129	152	-24
<i>Marge des activités</i>	11,7%	14,7%	-3,0 pts
Résultat opérationnel courant	128	150,3	-23
Résultat opérationnel	115	131,3	-17
Résultat net part du Groupe	96	101	-5

(a) +6% à périmètre et change constants

Média

Le chiffre d'affaires du secteur Média s'établit à 984 millions d'euros, en hausse de 9% par rapport à 2023. Le chiffre d'affaires publicitaire du secteur Media s'élève à 802 millions d'euros, la croissance de 7% sur un an étant portée en linéaire par une meilleure tenue du marché de la publicité et en digital par la performance de TF1+. Le chiffre d'affaires publicitaire de TF1+ s'établit à 65 millions d'euros à fin juin, en forte hausse de 40%, confirmant son attractivité pour les annonceurs. Le chiffre d'affaires Média hors publicité s'élève à 182 millions d'euros, en hausse de 15%, soutenu par les activités musique et interactivité.

Le coût des programmes du groupe TF1 s'élève à 459 millions d'euros, en hausse de 55 millions sur un an, notamment en raison de l'EURO de football. Dans un contexte de croissance du marché publicitaire en 2024, le coût des programmes revient à un niveau proche de celui du premier semestre 2022 qui n'intégrait pas d'événement sportif majeur.

Le résultat opérationnel courant des activités du pôle Média s'établit à 125 millions d'euros. Il intègre pour TF1+ des dépenses de lancement exceptionnelles, et des coûts récurrents progressivement couverts par le plan d'optimisation annoncé en 2023.

Newen Studios

Le chiffre d'affaires de Newen Studios s'établit à 120 millions d'euros, en recul de 10% sur un an, conforme aux anticipations d'une activité 2024 concentrée sur le quatrième trimestre. Le premier semestre a été marqué par le lancement de *Plus belle la vie, encore plus belle* pour TF1, la production en cours d'*Amsterdam Empire* pour Netflix et la poursuite de la bonne dynamique sur le cinéma avec le parcours en salles du film *Chasse gardée* sorti fin 2023 et distribué par TF1 Studios (1,9 millions d'entrées) et les sorties de *Nous les Leroy* et *Ici et là-bas*.

Le résultat opérationnel courant des activités de Newen Studios s'établit à 4 millions d'euros à fin juin 2024, à un niveau proche de 2023.

2.6.3. Perspectives

L'ambition du groupe TF1 est de s'établir comme la destination gratuite de référence sur l'écran de télévision pour le divertissement familial et l'information de qualité sur les marchés francophones.

Les axes stratégiques du groupe TF1 se déclinent de la manière suivante :

- En linéaire, consolider le *leadership* du groupe TF1 sur le marché publicitaire, grâce à une offre de contenus premium et un reach différenciant.
- En digital, devenir la première plateforme de *streaming* gratuite en France, en faisant levier de la puissance de la ligne éditoriale du groupe TF1 et en maximisant la valeur des inventaires digitaux par le renforcement de sa stratégie data.
- En production, installer Newen Studios comme un studio européen de référence et de racine française.

Dans ce contexte, les perspectives 2024 du groupe TF1 sont confirmées :

- Poursuivre la croissance du digital en s'appuyant sur le lancement prometteur de TF1+ ;
- Maintenir un taux de marge opérationnelle courante des activités proche de celui de 2023 ;
- Continuer à générer une trésorerie solide permettant de viser une politique de dividendes en croissance sur les prochaines années.

2.7. Bouygues Telecom

2.7.1. Activité et faits marquants

Au cours du premier semestre 2024, Bouygues Telecom a poursuivi sa stratégie de développement, caractérisée par des partenariats, des acquisitions stratégiques et de nombreuses innovations pour les particuliers et les entreprises :

- le 21 février, commercialisation d'une offre de réseau 5G privé hybride, afin de rendre la 5G privée accessible au plus grand nombre d'entreprises en France et de les accompagner dans la modernisation de leurs infrastructures IT ;
- Le 4 mars, lancement de la clé B.tv., une clé technologique permettant d'accéder à un large choix de programmes TV par un simple branchement à la Box ;
- Le 11 avril, annonce de Bouygues Telecom Entreprises d'un partenariat avec la plateforme de communication cloud *Rainbow Hub* d'Alcatel-Lucent Enterprise dédiée aux entreprises, complétant l'offre de la plateforme en proposant des services alliant qualité, sécurité et souveraineté ;
- Le 23 mai, signature d'un partenariat avec *Back Market* pour faciliter l'achat d'un smartphone reconditionné avec un forfait téléphonique, une première en France ;
- Le 10 juin, intégration de *Fortinet Unified SASE* aux offres de Bouygues Telecom Entreprises poursuivant l'adaptation de ses offres afin de renforcer ses services aux grandes entreprises françaises, notamment en matière de cybersécurité ;

- Le 24 juin, lancement du Wifi garanti en France, une solution automatique pour rester connecté tout le temps, même en cas de coupure internet, confirmant le *leadership* de Bouygues Telecom dans le domaine du Wifi.

Au cours de ces dernières années, la digitalisation des usages s’est accélérée et l’exigence d’une meilleure qualité de service s’est renforcée. Dans ce contexte, Bouygues Telecom a continué à innover et investir dans ses réseaux Fixe et Mobile afin d’apporter des solutions fluides, performantes et sécurisées à l’ensemble de ses clients. Grâce à ces actions, Bouygues Telecom est classé 1^{er} opérateur sur la performance du Wifi pour la 5^e fois consécutive et 1^{er} opérateur sur l’internet Fixe, toutes technologies confondues pour la 2^e fois consécutive¹. Dans le Mobile, En 2023, Bouygues Telecom était classé 2^e opérateur en qualité de services en France métropolitaine pour la dixième année consécutive et 1^{er} opérateur (ex æquo) sur l’internet mobile en zones denses². Au premier semestre 2024, Bouygues Telecom a confirmé sa position de leader en remportant la 1^{ère} place exæquo sur les connexions internet Mobile³.

Parc clients

À fin juin 2024, le parc forfait Mobile hors MtoM compte 15,6 millions de clients, grâce au gain de 76 000 nouveaux clients sur le semestre (dont +59 000 sur le deuxième trimestre), à comparer à une conquête de 109 000 nouveaux clients au premier semestre 2023, dans un marché en croissance plus modérée. L’ABPU Mobile est stable sur un an, et depuis le quatrième trimestre 2023, à 19,7 € par client par mois, les tensions persistantes sur le pouvoir d’achat entraînant une migration de clients vers des forfaits plus économiques. Si l’intensité concurrentielle perdurait, elle pourrait entraîner une baisse de l’ABPU Mobile d’ici la fin de l’année 2024.

Dans le Fixe, le parc de clients FTTH atteint 3,8 millions d’abonnés à fin juin 2024, l’opérateur ayant attiré 249 000 nouveaux clients sur le premier semestre dont 115 000 sur le deuxième trimestre, dans un marché en croissance. La part des clients Fixe bénéficiant d’une ligne FTTH continue d’augmenter et atteint 77%, contre 69% un an auparavant. Le parc Fixe comprend au total 5,0 millions de clients, soit 70 000 de plus qu’à fin décembre 2023. Sur un an, l’ABPU Fixe augmente de 2,5 € à 33 € par client par mois, grâce à la poursuite du déploiement de la fibre⁴ et à la bonne qualité de son réseau et de ses équipements Fixe.

À fin mars 2024, la part de marché FTTH nationale de Bouygues Telecom s’élevait à 16,6%⁵.

La performance de la fibre s’explique notamment par le déploiement accéléré que Bouygues Telecom a opéré sur les prises FTTH pendant plusieurs années, atteignant ainsi avec près de trois ans d’avance son objectif de 35 millions de prises FTTH fin 2026.

(en milliers)	À fin juin 2024	À fin déc. 2023	Variation
Parc Clients Mobile hors MtoM	15 803	15 733	+70
Parc Forfait Mobile hors MtoM	15 586	15 510	+76
Parc total Mobile	23 863	23 451	+412
Parc FTTH	3 816	3 567	+249
Parc total Fixe	4 972	4 902	+70

¹ Baromètres wifi des connexions Internet et des connexions internet Fixe en France métropolitaine, nPerf 2023, janvier 2024

² Enquête de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep), octobre 2023

³ Baromètre des connexions Internet mobile en France métropolitaine du 1^{er} semestre 2024, juillet 2024

⁴ Couverture de 88% du territoire

⁵ Volumes de l’Observatoire de l’Arcep au premier trimestre 2024

Stratégie RSE

Dans le cadre de sa démarche RSE et en ligne avec sa stratégie climat 2020-2030, Bouygues Telecom a mis en place de nouvelles initiatives au cours du premier semestre 2024 :

- Dans la transition vers un modèle circulaire, Bouygues Telecom a annoncé en mai transformer ses anciennes box WiFi 6 en box WiFi 6E. L'empreinte carbone de leur fabrication est réduite de 58% par rapport à la fabrication intégrale d'une box WiFi 6E neuve, et l'assemblage est réalisé en France dans le Haut-Rhin ;
- Le partenariat signé entre *Back Market* et Bouygues Telecom en mai a pour objectif de généraliser l'usage du smartphone reconditionné, en alliant réduction de l'impact environnemental, en particulier sur les ressources naturelles, et accessibilité. Ce partenariat s'inscrit dans la démarche environnementale de Bouygues Telecom favorisant l'allongement de la durée de vie ;
- Bouygues Telecom poursuit son programme Reconnectés avec la sortie en février et mai 2024 de deux vidéos de sensibilisation sur les sujets numériques, qui invitent au dialogue entre parents, adolescents, et spécialistes.

L'engagement sociétal de Bouygues Telecom a également été marqué par la publication, en mars 2024, de son index de l'égalité professionnelle pour l'année 2023, avec un résultat de 98/100.

Projet d'acquisition de La Poste Mobile

Bouygues Telecom a annoncé le 22 février 2024, la signature d'un protocole d'exclusivité avec le groupe La Poste, en vue d'acquérir 100% du capital de l'opérateur virtuel La Poste Telecom, aujourd'hui codétenu par La Poste (51%) et SFR (49%), et de conclure un partenariat de distribution exclusif¹. Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie de croissance de Bouygues Telecom. Elle lui permettrait de renforcer son parc d'environ 2,3 millions de clients Mobile, et également de s'appuyer sur le réseau de distribution de La Poste, bénéficiant d'une marque forte et reconnue pour ses valeurs de confiance et de proximité. Le prix d'acquisition des titres est de 950 millions d'euros, montant qui sera ajusté en fonction du calendrier de réalisation de l'opération. Il correspond à une valeur d'entreprise de 963,4 millions d'euros. Bouygues Telecom a indiqué à cette date que l'opération était soumise au processus de consultation des instances représentatives du personnel, et qu'elle pourrait être finalisée d'ici la fin d'année 2024, sous réserve de l'obtention des autorisations administratives nécessaires, notamment auprès des Autorités de Concurrence, et de l'absence d'exercice par SFR de son droit de préemption.

Bouygues Telecom a indiqué le 29 mai 2024 avoir été informé par SFR et La Poste de divergences qui les opposent s'agissant des modalités de réalisation de l'opération, conduisant La Poste à mettre en œuvre les mécanismes de résolution des différends prévus par leurs accords. Ces éléments pourraient avoir un impact sur le calendrier de réalisation de l'opération².

¹ Voir communiqué de presse publié par Bouygues Telecom le 22 février 2024

² Voir communiqué de presse publié par Bouygues Telecom le 29 mai 2024

2.7.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2024	S1 2023	Variation
Chiffre d'affaires	3 785	3 806	-1% ^a
<i>Dont chiffre d'affaires Services</i>	3 066	2 948	+4%
<i>Dont chiffre d'affaires facturé aux clients</i>	3 063	2 914	+5%
<i>Dont chiffre d'affaires Autres</i>	719	858	-16%
EBITDA après Loyer	959	928	+31
<i>EBITDA après Loyer/Chiffre d'affaires Services</i>	31,3%	31,5%	-0,2 pt
Résultat opérationnel courant des activités	356	366	-10
Résultat opérationnel courant	344	352	-8
Résultat opérationnel	331 ^b	363 ^b	-32
Résultat net part du Groupe	163	213	-50
Investissement d'exploitation bruts - hors fréquences	(778) ^c	(857)	+79
Cessions	4	2	+2

(a) -1% à périmètre et change constants

(b) Dont -13 M€ de résultat non-courant au S1 2024 et 11 M€ de résultat non-courant au S1 2023

(c) Investissements d'exploitation bruts y compris fréquences -784 M€

Le chiffre d'affaires facturé aux clients ressort à 3,1 milliards d'euros, en hausse de 5% par rapport au premier semestre 2023. Le chiffre d'affaires Services progresse de 4% sur un an. Au total, le chiffre d'affaires de l'opérateur est en repli de 1% par rapport à fin juin 2023, impacté par un moindre chiffre d'affaires Autres (- 16% sur un an), composé principalement du chiffre d'affaires Terminaux, Accessoires et Travaux.

L'EBITDA après Loyer atteint 959 millions d'euros au premier semestre 2024, en amélioration de 3% sur un an. Bouygues Telecom poursuit ses efforts de maîtrise des coûts dans un environnement plus compétitif, dans un contexte de hausse de ses charges opérationnelles en lien avec la dynamique de conquête des clients dans le Fixe. La marge d'EBITDA après Loyer s'établit à 31,3%, en légère baisse de 0,2 point par rapport à fin juin 2023.

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) s'élève à 356 millions d'euros, en repli de 10 millions d'euros sur un an, et reflète l'augmentation des dotations aux amortissements en lien avec la trajectoire d'investissements bruts.

Le résultat opérationnel s'établit à 331 millions d'euros et inclut un résultat non courant de -13 millions d'euros.

Les investissements d'exploitation bruts hors fréquences sont en ligne avec l'objectif annuel, et s'élèvent à 778 millions d'euros à fin juin 2024.

2.7.3. Perspectives

Bouygues Telecom confirme viser pour 2024 :

- Un chiffre d'affaires facturé aux clients en hausse ;
- Un EBITDA après Loyer supérieur à 2 milliards d'euros ;
- Des investissements d'exploitation bruts d'environ 1,5 milliard d'euros (hors fréquences).

2.8. Bouygues SA

Au titre du premier semestre 2024, le résultat net de Bouygues SA en normes françaises s'établit à 987 millions d'euros, soit une hausse de 422 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023.

Cette variation s'explique principalement par la hausse des dividendes reçus des métiers pour 397 millions d'euros (dont 271 millions d'euros pour Bouygues Telecom et 95 millions d'euros pour Equans), et un produit d'impôt en hausse de 30 millions d'euros (taxation de la soulte de pré-couverture des emprunts obligataires en 2023 et liquidation d'impôt N-1 plus favorable en 2024).

2.9. Risques et incertitudes

Le chapitre « Risques et gestion des risques » (Chapitre 4) du Document d'enregistrement universel 2023 contient une description des facteurs de risques auxquels le Groupe est exposé.

Il n'y a pas eu d'évolution significative des facteurs de risques au cours du premier semestre 2024.

S'agissant des différends et litiges, les évolutions significatives des dossiers pendants sont présentées ci-dessous.

2.9.1. BOUYGUES CONSTRUCTION

France – Procédures fiscales

À la suite de contrôles portant sur les exercices 2018 et 2019, la direction des vérifications nationales et internationales de la direction générale des finances publiques (« DVNI ») a notifié à Bouygues Construction deux propositions de rectification au titre de l'impôt sur les sociétés, de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de retenues à la source. L'administration considère que le montant des redevances perçues par Bouygues Construction auprès de ses filiales au titre des licences de marques devrait être revalorisé. Bouygues Construction, qui conteste tant le principe de cette revalorisation que son quantum, a été entendue début juin 2024 par la Commission nationale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.

En décembre 2023 et en mars 2024, Bouygues Construction a reçu deux nouvelles propositions de rectification, au titre respectivement de l'année 2020 et de l'année 2021, ayant le même objet que les deux propositions de rectification ci-dessus mentionnées. Bouygues Construction a contesté cette proposition de rectification par voie d'observations du contribuable.

En décembre 2023, la DVNI a notifié à une filiale de Bouygues Construction une proposition de rectification au titre de l'année 2020, relative à la déductibilité d'une dépréciation pour risque d'irrécouvrabilité d'un financement en compte courant accordé à l'une de ses filiales à l'étranger. La DVNI ayant informé la filiale de Bouygues Construction, en réponse aux observations de cette dernière, qu'elle maintenait la rectification proposée, un recours hiérarchique a été formé.

2.9.2. EQUANS

Irlande – Centrale biomasse Belfast

Le 3 novembre 2015, Bouygues E&S Contracting UK Limited (« BYES Contracting ») et Full Circle Generation Ltd (le « Client ») ont conclu (i) un contrat de conception-construction (le « CCC ») et (ii) un contrat d'exploitation-maintenance (le « CEM ») pour réaliser une centrale biomasse (*Energy from Waste*) dans le port de Belfast.

La centrale a été réceptionnée le 26 mars 2020. Le Client ayant considéré que les tests de performance réalisés à compter de cette date n'ont pas été concluants, il a procédé à la résiliation du CCC pour faute le 5 juillet 2021, et à la résiliation du CEM pour faute le 6 juillet 2021. BYES Contracting conteste le droit à résiliation du Client.

Le 28 mars 2022, le Client a initié une procédure d'arbitrage en vue de se voir indemniser des dommages résultant de la non-atteinte des performances de la centrale. Après une première valorisation soumise au tribunal arbitral en juin 2023, le Client a valorisé sa réclamation à 325 millions de livres au titre du CCC et 51 millions de livres au titre du CEM (hors intérêts) dans un mémoire soumis au tribunal arbitral en juin 2024. BYES Contracting a déposé un mémoire en défense et une demande reconventionnelle à hauteur de 13,9 millions de livres sterling en décembre 2023. La procédure suit son cours.

2.9.3. TF1

Assignation de TF1 par Canal +

Le 29 mars 2024, le Groupe Canal+ et la Société d'Édition Canal Plus ont assigné la société TF1 et sa filiale e-TF1 devant le tribunal judiciaire de Paris, dans le cadre de l'exploitation de la marque TF1+ liée au lancement de la nouvelle plateforme de streaming.

Les demandeurs demandent à être indemnisées, à titre principal, à hauteur d'un montant total de 43M€, en invoquant respectivement (i) la contrefaçon des marques « + » détenues par le Groupe Canal+ et l'atteinte à la marque française de renommée « + », et (ii) des actes de concurrence déloyale. Groupe Canal+ réclame à titre subsidiaire un montant de 14M€, en invoquant des actes de parasitisme. TF1 conteste ces demandes.

2.9.4. BOUYGUES TELECOM

Pratiques commerciales trompeuses Free Mobile

Le 31 octobre 2023, Bouygues Telecom a assigné Free Mobile devant le tribunal de commerce de Paris pour diverses pratiques commerciales trompeuses relatives à son offre de location et à son offre Free Flex, ainsi qu'à la communication de Free Mobile sur son réseau 5G. Bouygues Telecom considère que ces pratiques constituent une concurrence déloyale au détriment de Bouygues Telecom. Le préjudice de Bouygues Telecom est en cours d'évaluation par ses experts.

Accès à la boucle locale cuivre

- En avril 2021, Bouygues Telecom a assigné la société Orange devant le tribunal de commerce de Paris pour obtenir réparation de son préjudice, évalué à 84 millions d'euros, résultant des manquements d'Orange à ses obligations essentielles d'accès à la boucle locale en cuivre, pour lesquels l'Arcep l'avait mise en demeure dans sa décision n° 2018-1596-RDP. Par un jugement du 26 juin 2024, le tribunal de commerce de Paris a considéré qu'Orange avait commis une faute, mais que le préjudice de Bouygues Telecom avait été réparé par le versement de pénalités contractuelles, ce que Bouygues Telecom conteste. Bouygues Telecom va interjeter appel de ce jugement.
- Le 14 février 2024, Bouygues Telecom a formé un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat en vue d'obtenir l'annulation de la décision d'analyse de marché de l'ARCEP n° 2023-2802 en date du 14 décembre 2023 concernant la hausse des tarifs du cuivre dans certaines zones.

Accès à l'infrastructure FTTH

- Le 14 octobre 2021, Bouygues Telecom a saisi l'Arcep d'une demande de règlement de différends relatif aux conditions financières liées à la restitution des frais de mise en service associés au raccordement du client final dans le cadre du contrat d'accès conclu avec Orange en qualité d'opérateur d'infrastructures FTTH dans les zones très denses du territoire. Le 29 mars 2022, l'ARCEP a fait droit à la demande de Bouygues Telecom et a enjoint Orange de modifier les stipulations de son contrat relatives à la restitution des contributions aux frais de raccordement. Orange a interjeté appel de cette décision devant la cour d'appel de Paris devant laquelle la procédure est en cours.
- Le 24 février 2023, Bouygues Telecom et la Société de Développement pour l'Accès à l'Infrastructure Fibre (SDAIF) ont assigné Orange devant le tribunal de commerce de Paris afin d'obtenir la restitution des frais de mise en service associés au raccordement du client final qui leur sont dus au titre des lignes FTTH résiliées en zone très dense (pour la période antérieure à celle couverte par le litige mentionné au

paragraphe précédent) et en zone moins dense (depuis le 1^{er} janvier 2018). Les demandes de Bouygues Telecom et de la SDAIF s'élèvent à date à environ 152 millions d'euros. Saisi par Orange, le tribunal de commerce, par une décision du 26 juin 2024, a prononcé un sursis à statuer dans l'attente de la décision de la cour d'appel dans le litige mentionné au paragraphe précédent.

Litige brevets

Bouygues Telecom a été assignée par un tiers en contrefaçon au titre de trois brevets. Les demandes s'élèvent au total à 60 millions d'euros. Les procédures sont en appel après des décisions en première instance favorables à Bouygues Telecom. Par un arrêt en date du 28 juin 2024, la cour d'appel de Paris a confirmé favorablement un jugement de première instance sur le premier brevet ; une autre décision est attendue en appel sur le deuxième brevet. L'Office européen des brevets a révoqué le troisième brevet.

2.10. Transactions avec les parties liées

Au cours du premier semestre 2024, aucune transaction entre parties liées de nature à influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de Bouygues n'a été conclue ; de même, aucune modification des transactions entre parties liées, de nature à influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de Bouygues, n'est intervenue au cours de cette période. Conformément aux dispositions des conventions autorisées par le conseil d'administration et approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, Bouygues a fourni des prestations de service aux différents sous-groupes, principalement dans le domaine du management, des ressources humaines, de l'informatique et de la finance.

Les informations relatives aux transactions entre parties liées figurent dans la note 13 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés.

2.11. Événements postérieurs à la clôture

Groupe TF1

Le 25 juillet 2024, Newen Studios signe un accord engageant avec Timothy O. Johnson (fondateur) et A+E Networks en vue de l'acquisition de 63% de Johnson Production Group (JPG), entreprise de production et distribution de téléfilms établie aux Etats-Unis. Cette acquisition permet à Newen Studios, qui détient déjà Reel One (à 65%, le solde du capital étant détenu par A+E Networks) de se renforcer à nouveau sur le marché dynamique et résilient des téléfilms. En 2023, JPG a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 60 millions de dollars (soit près de 55 millions d'euros), pour une marge opérationnelle de l'ordre de 30%. Sous réserve des ajustements usuels, le prix payé pour les 63% du capital de JPG devrait être d'environ 80 millions d'euros. En lien avec cette opération, A+E Networks abandonnerait l'option de vente qui lui avait été consentie par Newen Studios sur ses 35% détenus dans Reel One. L'incidence totale de ces opérations sur l'excédent financier net du Groupe devrait ainsi être de l'ordre de -65 millions d'euros. La finalisation de cette acquisition devrait intervenir au cours du troisième trimestre 2024.

3. GLOSSAIRE

Activités de construction : Bouygues Construction, Bouygues Immobilier et Colas.

Activités d'énergies et services : Equans.

ABPU (Average Billing Per User) :

- **Mobile** : il est égal à la somme des chiffres d'affaires Mobile facturés au client pour les clients Grand Public et Entreprises, divisée par le nombre de clients moyen sur la période. Il ne prend pas en compte les cartes SIM MtoM et SIM gratuites ;
- **Fixe** : il est égal à la somme des chiffres d'affaires Fixe facturés au client pour les clients Grand Public (hors Entreprises), divisée par le nombre de clients moyen sur la période.

BtoB (business to business) : décrit les activités d'échanges entre les entreprises.

Carnet de commandes :

- **Bouygues Construction, Colas, Equans** : représente le volume d'activité restant à réaliser pour les opérations ayant fait l'objet d'une prise de commande ferme, c'est-à-dire dont le contrat a été signé et est entré en vigueur (après l'obtention de l'ordre de service et la levée des conditions suspensives).
- **Bouygues Immobilier** : il est composé du chiffre d'affaires des ventes notariées restant à réaliser et du montant du chiffre d'affaires total des réservations signées restant à notarié.
En application de la norme IFRS 11, Bouygues Immobilier exclut de son carnet de commandes le chiffre d'affaires des réservations réalisées à travers des sociétés mises en équivalence (société en co-promotion en cas de contrôle conjoint).

Cash-flow libre : capacité d'autofinancement nette (déterminée après coût de l'endettement financier net, après charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés) diminuée des investissements nets d'exploitation ainsi que du remboursement des obligations locatives. Il est calculé avant variation du besoin en fonds de roulement (BFR) lié à l'activité et hors fréquences.

Chiffre d'affaires Autres (Bouygues Telecom) : différence entre le chiffre d'affaires total de Bouygues Telecom et le chiffre d'affaires Services. Il comprend en particulier :

- les ventes de terminaux, d'accessoires, d'assurances ou autres ;
- les revenus d'itinérance ;
- les prestations de services autres que télécoms (construction de sites ou installation de lignes FTTH) ;
- le cofinancement publicitaire.

Chiffre d'affaires Services (Bouygues Telecom) :

Il comprend :

- le chiffre d'affaires facturé au client qui intègre :
 - Mobile :
 - clients Grand Public : le chiffre d'affaires des appels sortants (voix, SMS et données), des frais de mise en service, des services à valeur ajoutée ;
 - clients Entreprises : le chiffre d'affaires des appels sortants (voix, SMS et données), des frais de mise en service, des services à valeur ajoutée, ainsi que le chiffre d'affaires des services rendus aux entreprises ;
 - le chiffre d'affaires du *Machine-To-Machine (MtoM)* ;
 - le chiffre d'affaires de l'itinérance (*roaming* Visiteurs) ;
 - le chiffre d'affaires réalisé avec les opérateurs de réseaux mobiles virtuels (*MVNO*) ;

- Fixe :
 - clients Grand Public : le chiffre d'affaires des appels sortants, des services fixes haut débit, des services de télévision (notamment Video On Demand et Replay TV) et le chiffre d'affaires relatif aux frais de mise en service et à la location d'équipements ;
 - clients Entreprises : le chiffre d'affaires des appels sortants, des services fixes haut débit, des services de télévision (notamment Video On Demand et Replay TV) et le chiffre d'affaires relatif aux frais de mise en service et à la location d'équipements, ainsi que le chiffre d'affaires des services rendus aux entreprises ;
 - le chiffre d'affaires de vente en gros réalisé avec d'autres opérateurs de réseaux fixes ;
- le revenu des appels entrants Voix et SMS ;
- l'étalement de la subvention sur la durée de vie prévisionnelle du client, conséquence d'IFRS 15 ;
- l'activation, puis l'étalement sur la durée de vie prévisionnelle du client des chiffres d'affaires liés aux mises en services.

EBITDA après Loyer : correspond au résultat opérationnel courant, après prise en compte des charges d'intérêts sur obligations locatives, corrigé des dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, aux provisions et autres dépréciations, ainsi que des effets liés aux pertes de contrôle. Ces derniers concernent l'impact lié aux réévaluations des lots conservés.

Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et change constants :

- à change constant : évolution après conversion du chiffre d'affaires en devises de la période en cours aux taux de change de la période de comparaison ;
- à périmètre constant : évolution du chiffre d'affaires des périodes à comparer, recalculé de la façon suivante :
 - en cas d'acquisition, est déduit de la période en cours le chiffre d'affaires de la société acquise qui n'a pas de correspondance dans la période de comparaison ;
 - en cas de cession, est déduit de la période de comparaison le chiffre d'affaires de la société cédée qui n'a pas de correspondance dans la période en cours.

Excédent / Endettement financier net : il s'agit de la somme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, soldes créditeurs de banque, dettes financières non courantes et courantes et juste valeur des instruments financiers. L'excédent / endettement financier n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes. Selon que ce solde est positif ou négatif, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net. Les principaux éléments de variation de l'endettement financier net sont présentés en note 7 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2024 disponible sur le site internet du groupe Bouygues.

FTTH (*Fiber to the Home* - Fibre jusqu'à l'abonné) : correspond au déploiement de la fibre optique depuis le nœud de raccordement optique (lieu d'implantation des équipements de transmission de l'opérateur) jusque dans les logements ou locaux à usage professionnel (définition de l'Arcep).

Groupe (ou le « groupe Bouygues ») : désigne la société Bouygues SA et toute entité qui est contrôlée, directement ou indirectement, par la société Bouygues SA au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce français.

Liquidité : somme de la trésorerie disponible, de la juste valeur des instruments financiers de couverture et des lignes de crédit moyen et long terme confirmées et non utilisées.

Marge d'EBITDA après Loyer (Bouygues Telecom) : EBITDA après Loyer sur chiffre d'affaires Services.

Métier : désigne chacune des six grandes filiales du groupe Bouygues (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas, Equans, TF1 et Bouygues Telecom).

MtoM : les communications *Machine-To-Machine* ou *MtoM* consistent en la mise en relation de machines ou d'objets intelligents, ou entre un objet intelligent et une personne, avec un système d'information via des réseaux de communications mobiles généralement sans intervention humaine.

Prises FTTH sécurisées : prises pour lesquelles l'horizontal est déployé ou en cours de déploiement ou commandé et ce, jusqu'au point de mutualisation.

Prises FTTH commercialisées : prises pour lesquelles l'horizontal et la verticale sont déployés et connectés via le point de mutualisation.

Prise de commandes (Bouygues Construction, Colas, Equans) : une affaire est enregistrée dans la prise de commandes dès lors que le contrat est signé et entré en vigueur (obtention de l'ordre de service et levée de l'ensemble des conditions suspensives) et que le financement est mis en place. Le montant enregistré correspond au chiffre d'affaires à réaliser sur cette affaire.

Réservations en valeur (Bouygues Immobilier) : montant exprimé en euro de la valeur des biens immobiliers réservés sur une période donnée.

- logements : somme des valeurs des contrats de réservation, unité et bloc, signés par les clients et validés en interne, nettes des désistements enregistrés ;
- immeubles de bureaux : enregistrés dans les réservations à la vente notaire.

Pour les opérations immobilières réalisées en co-promotion :

- si Bouygues Immobilier détient le contrôle exclusif de la société de co-promotion (intégration globale), alors 100 % des montants sont intégrés dans les réservations;
- s'il y a contrôle conjoint (société mise en équivalence), alors l'activité commerciale est enregistrée à hauteur de la quote-part détenue dans la société de co-promotion.

Résultat opérationnel courant des activités (ROCA) : le résultat opérationnel courant des activités correspond au résultat opérationnel courant avant prise en compte des amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (*PPA*).

Trésorerie disponible : somme de la trésorerie et équivalents de trésorerie et juste valeur positive des instruments de couverture

Wholesale : marché de la vente en gros aux opérateurs de communications électroniques.

4. COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé (en millions d'euros)

ACTIF	Note Annexe	30/06/2024 net	31/12/2023 net	30/06/2023 net ^a
Immobilisations corporelles		9 440	9 365	9 464
Droits d'utilisation des actifs loués		2 784	2 835	2 541
Immobilisations incorporelles		3 664	3 717	3 901
Goodwill	3.1	12 671	12 658	12 663
Coentreprises et entités associées	3.2	1 778	1 758	1 746
Autres actifs financiers non courants		973	945	973
Impôts différés actifs		532	511	523
ACTIF NON COURANT		31 842	31 789	31 811
Stocks		3 103	2 924	3 290
Avances et acomptes versés sur commandes		421	408	424
Clients et comptes rattachés		10 499	9 700	10 255
Actifs sur contrats clients		6 475	5 610	6 450
Actifs d'impôt courants		235	236	286
Autres créances courantes		4 803	4 481	4 842
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	3 249	5 548	2 285
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	7	37	29	49
Autres actifs financiers courants		18	21	16
ACTIF COURANT		28 840	28 957	27 897
Actifs ou activités détenus en vue de la vente		104		
TOTAL ACTIF		60 786	60 746	59 708
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note Annexe	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023 ^a
Capital social	4	379	382	381
Primes et réserves		11 305	11 086	11 264
Réserve de conversion		33	23	81
Actions propres détenues		(71)	(123)	(85)
Résultat net part du Groupe	11	186	1 040	225
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		11 832	12 408	11 866
Participations ne donnant pas le contrôle		1 678	1 704	1 706
CAPITAUX PROPRES		13 510	14 112	13 572
Dettes financières non courantes	6.1/7	10 611	10 644	11 771
Obligations locatives non courantes		2 416	2 454	2 127
Provisions non courantes	5.1	2 417	2 396	2 232
Impôts différés passifs		727	783	729
PASSIF NON COURANT		16 171	16 277	16 859
Dettes financières courantes	6.1/7	573	532	667
Obligations locatives courantes		558	563	512
Passifs d'impôt courants		401	346	357
Fournisseurs et comptes rattachés		10 946	11 006	10 822
Passifs sur contrats clients		8 540	7 724	7 221
Provisions courantes	5.2	1 848	2 002	1 801
Autres passifs courants		7 388	7 507	7 415
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	7	832	641	462
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	7	4	11	7
Autres passifs financiers courants		15	25	13
PASSIF COURANT		31 105	30 357	29 277
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente				
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		60 786	60 746	59 708
ENDETTEMENT FINANCIER NET (-)/EXCÉDENT FINANCIER NET (+)	7/11	(8 734)	(6 251)	(10 573)

(a) Les effets de l'allocation définitive du prix d'acquisition d'Equans sont présentés en note 3.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Compte de résultat consolidé (en millions d'euros)

		1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre		Exercice
	Note Annexe	2024	2023	2024	2023	2023
CHIFFRE D'AFFAIRES *	8/11	26 516	26 136	14 202	14 129	56 017
Autres produits de l'activité		27	22	13	12	39
Achats consommés		(11 695)	(11 775)	(6 270)	(6 455)	(25 721)
Charges de personnel		(7 479)	(7 185)	(3 859)	(3 800)	(14 439)
Charges externes		(5 380)	(5 354)	(2 760)	(2 683)	(11 003)
Impôts et taxes		(381)	(384)	(126)	(133)	(629)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(1 089)	(1 075)	(563)	(557)	(2 328)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des droits d'utilisation des actifs loués		(286)	(272)	(142)	(134)	(577)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées		36	20	10	24	(334)
Variation des stocks de production et de promotion immobilière		(27)	(34)	10	(36)	(95)
Autres produits d'exploitation ^b		795	967	348	426	2 546
Autres charges d'exploitation		(335)	(385)	(164)	(98)	(1 168)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	9/11	702	681	699	695	2 308
Autres produits opérationnels			41		31	111
Autres charges opérationnelles		(106)	(121)	(64)	(87)	(306)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	9/11	596	601	635	639	2 113
Produits financiers		89	37	42	19	101
Charges financières		(206)	(186)	(107)	(99)	(387)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (-)/PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET (+)		(117)	(149)	(65)	(80)	(286)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	11	(50)	(37)	(25)	(19)	(87)
Autres produits financiers		63	56	33	33	113
Autres charges financières		(81)	(71)	(54)	(37)	(164)
Impôt	10	(162)	(155)	(155)	(152)	(547)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	3.2/11	6	46	10	31	59
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		255	291	379	415	1 201
Résultat net des activités abandonnées						
RÉSULTAT NET		255	291	379	415	1 201
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	11	186	225	332	359	1 040
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		69	66	47	56	161
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES PAR ACTION (EN EUROS)		0,49	0,60	0,88	0,96	2,77
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)		0,49	0,60	0,88	0,96	2,77
(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international		13 225	12 797	7 285	7 180	28 267
(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées et autres		177	127	90	51	338

État consolidé des produits et charges comptabilisés (en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre		Exercice
	2024	2023	2024	2023	2023
RÉSULTAT NET	255	291	379	415	1 201
Éléments non recyclables en résultat net					
Écarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(12)	(21)	(3)	(21)	(71)
Réévaluation des placements en instruments de capitaux propres	(1)	7	(2)	5	(5)
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	3	4	1	6	13
Quote-part des produits et charges non recyclables des coentreprises et entités associées				(1)	
Éléments recyclables en résultat net					
Écarts de conversion	7	5	20	1	(48)
Réévaluation des actifs de couverture	(14)	(33)	(25)	(8)	(95)
Impôts sur éléments recyclables en résultat net	6	7	4	1	23
Quote-part des produits et charges recyclables des coentreprises et entités associées	10	(6)	6	5	(48)
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(1)	(37)	1	(12)	(231)
PRODUITS ET CHARGES NETS COMPTABILISÉS	254	254	380	403	970
Produits et charges nets comptabilisés part du Groupe	182	188	331	346	819
Produits et charges nets comptabilisés des participations ne donnant pas le contrôle	72	66	49	57	151

Variation des capitaux propres consolidés (en millions d'euros)

	Capital - Prime d'émission	Réserves liées au capital et report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Actions propres détenues	Opérations affectées directement en capitaux propres	TOTAL GROUPE	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	TOTAL
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2022	2 567	3 176	5 637	(54)	886	12 212	1 720	13 932
Mouvements 1^{er} semestre 2023								
Résultat net			225			225	66	291
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(37)	(37)		(37)
Résultat net et produits et charges comptabilisés ^b			225		(37)	188	66	254
Opérations nettes sur capital et réserves	149	(180)	175	5		149		149
Acquisitions et cessions d'actions propres			8	(36)		(28)		(28)
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle			(12)			(12)		(12)
Distribution			(671)			(671)	(70)	(741)
Paiements fondés sur des actions			17			17	1	18
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)			11			11	(11)	
SITUATION AU 30 JUIN 2023	2 716	2 996	5 390	(85)	849	11 866	1 706	13 572
Mouvements 2^{ème} semestre 2023								
Résultat net			815			815	95	910
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(184)	(184)	(10)	(194)
Résultat net et produits et charges comptabilisés ^b			815		(184)	631	85	716
Opérations nettes sur capital et réserves	30		5	(5)		30		30
Acquisitions et cessions d'actions propres			(2)	(33)		(35)		(35)
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle			(185)			(185)	1	(184)
Distribution							(3)	(3)
Paiements fondés sur des actions			4			4		4
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)			97			97	(85)	12
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2023	2 746	2 996	6 124	(123)	665	12 408	1 704	14 112
Mouvements 1^{er} semestre 2024								
Résultat net			186			186	69	255
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(4)	(4)	3	(1)
Résultat net et produits et charges comptabilisés ^b			186		(4)	182	72	254
Opérations nettes sur capital et réserves	(93)	(263)	263	102		9		9
Acquisitions et cessions d'actions propres			(5)	(50)		(55)		(55)
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle			(8)			(8)		(8)
Distribution			(718)			(718)	(93)	(811)
Paiements fondés sur des actions			6			6		6
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)	(1)		9			8	(5)	3
SITUATION AU 30 JUIN 2024	2 652	2 733	5 857	(71)	661	11 832	1 678	13 510

(a) dont variation de la réserve de conversion

	Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Sociétés contrôlées	7		7
Coentreprises et entités associées	3		3
	10		10

(b) voir état consolidé des produits et charges comptabilisés

État consolidé des flux de trésorerie (en millions d'euros)

	Note Annexe	1 ^{er} semestre 2024	2023	Exercice 2023
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES				
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ				
Résultat net des activités poursuivies		255	291	1 201
Retraitements :				
Quote-part du résultat des coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus		39	6	35
Dividendes des sociétés non consolidées		(6)	(2)	(7)
Dotations (reprises) aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles et aux provisions non courantes		1 077	1 030	2 354
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		289	255	561
Plus et moins-values de cessions d'actifs		(26)	(42)	(216)
Impôt y compris dettes sur positions fiscales incertaines		162	155	547
Impôts décaissés		(134)	(258)	(516)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie générée par l'activité		(20)	(23)	(104)
CAF APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET/PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET, CHARGES D'INTÉRÊTS SUR OBLIGATIONS LOCATIVES ET APRÈS IMPÔTS DÉCAISSÉS	11	1 636	1 412	3 855
Reclassement du coût de l'endettement financier net/Produit de l'excédent financier net et des charges d'intérêts sur obligations locatives		167	186	373
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes ^a	11	(1 594)	(1 960)	1 148
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		209	(362)	5 376
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	11	(1 190)	(1 241)	(2 572)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	11	53	110	455
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles		(100)	(162)	(92)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés		(20)	(83)	(97)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés		2	7	13
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			76	78
Prix d'acquisition des activités consolidées		(65)	(71)	(51)
Prix de cession des activités consolidées			53	246
Dettes nettes sur activités consolidées		(59)	(40)	(96)
Autres variations de périmètre : trésorerie des sociétés acquises ou cédées	7	6	2	98
Autres flux liés aux opérations d'investissements : var. prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées	1	(5)	(310)	(309)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(1 378)	(1 659)	(2 327)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires		(101)	66	(183)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(718)	(671)	(671)
Dividendes versés par les activités consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle		(93)	(70)	(73)
Variation des dettes financières courantes et non courantes	7	1	(496)	(1 680)
Remboursement des obligations locatives	11	(294)	(270)	(559)
Coût de l'endettement financier net/Produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locatives		(167)	(186)	(373)
Autres flux liés aux opérations de financement	7		142	137
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(1 372)	(1 485)	(3 402)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES				
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE (A+B+C+D)	7	51	11	(58)
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE	7	4 907	5 318	5 318
Flux nets	7	(2 490)	(3 495)	(411)
Flux non monétaires				
Activité détenue en vue de la vente				
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	7	2 417	1 823	4 907
II - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES				
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE				
Flux nets				
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE				

(a) définition de la variation du BFR lié à l'activité : actif courant - passif courant, hors impôts sur les sociétés, hors créances et dettes sur immobilisations, hors dettes financières courantes, hors obligations locatives courantes et hors instruments financiers sur couverture de dettes

ANNEXES COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2024



BOUYGUES

Gare de la Porte Maillot, réalisée par un groupement dont Bouygues Travaux Publics est mandataire, dans le cadre du prolongement vers l'ouest du RER E (projet Eole).

Donnons vie au progrès

SOMMAIRE

- NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS**
- NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES DU GROUPE**
- NOTE 3 ACTIF NON COURANT**
- NOTE 4 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**
- NOTE 5 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES**
- NOTE 6 DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES**
- NOTE 7 VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET**
- NOTE 8 CHIFFRE D'AFFAIRES**
- NOTE 9 RESULTAT OPERATIONNEL**
- NOTE 10 IMPOT**
- NOTE 11 INFORMATION SECTORIELLE**
- NOTE 12 ENGAGEMENTS HORS BILAN**
- NOTE 13 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**
- NOTE 14 DIFFERENDS ET LITIGES**

Note 1 Faits significatifs

1.1 Faits significatifs du premier semestre 2024

Les principales opérations du premier semestre 2024 sont présentées ci-après :

- Le 22 février 2024, Bouygues Telecom a signé un protocole d'exclusivité avec le groupe La Poste, en vue d'acquérir 100% du capital de sa filiale La Poste Telecom, 1^{er} opérateur virtuel du marché français (détenue à date à 51% par le groupe La Poste et à 49% par SFR) et de conclure un partenariat de distribution exclusif associant le groupe La Poste, La Banque Postale et La Poste Telecom. La Poste Telecom regroupe 400 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 318 millions d'euros en 2023. Le prix d'acquisition provisoire des titres est de 950 millions d'euros, montant qui sera ajusté en fonction du calendrier de réalisation de l'opération. Il correspond à une valeur d'entreprise de 963 millions d'euros.

Bouygues Telecom prévoit des coûts d'intégration en 2025 et 2026 pour préparer l'opération de migration des clients dans les meilleures conditions. À l'issue de la migration qui s'opérerait en 2027, la contribution de l'acquisition de La Poste Telecom atteindrait environ 140 millions d'euros d'EBITDA après Loyer par an à partir de 2028. L'opération, soumise au processus de consultation des instances représentatives du personnel, devrait être finalisée d'ici la fin d'année 2024, sous réserve de l'obtention des autorisations administratives nécessaires, notamment auprès des autorités de concurrence et de l'absence d'exercice par SFR de son droit de préemption.

Le 29 mai 2024, Bouygues Telecom a indiqué avoir été informé par SFR et La Poste de divergences qui les opposent s'agissant des modalités de réalisation de l'opération, conduisant La Poste à mettre en œuvre les mécanismes de résolution des différends prévus par leurs accords. Ces éléments pourraient avoir un impact sur le calendrier de réalisation de l'opération.

Dans le cadre du protocole d'acquisition en cours avec La Poste Mobile, Bouygues Telecom a souscrit en 2024 à de nouvelles lignes de crédit confirmées mais non utilisées pour un montant de 1,25 milliard d'euros.

- Bouygues Telecom a annoncé le 27 février 2024 qu'elle n'exercera pas en 2024 l'option d'achat, dont la période d'exercice s'étendait du 15 mars au 15 juin 2024, qui lui permettrait de détenir 51% de la co-entreprise SDAIF détenue avec Vauban Infrastructure Partners.
- Le 8 avril 2024, Bouygues Immobilier a engagé une procédure d'information et consultation des instances de représentation du personnel préalable à la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi, privilégiant le volontariat et le reclassement interne, portant sur 225 postes. Cette première phase du plan de sauvegarde de l'emploi se déroule conformément aux prévisions. Ces mesures commenceront à porter leurs fruits fin 2024, pour un effet plein attendu en 2025. Le coût relatif aux mesures annoncées a été enregistré au 1^{er} semestre 2024 en « autres charges opérationnelles » (cf. note 9 de l'annexe). L'entreprise doit poursuivre sa nécessaire adaptation au potentiel de son marché, ainsi qu'à son carnet de commandes et portefeuille d'opérations, avec pour objectif prioritaire de préparer l'avenir dans un monde en profonde mutation, où se loger reste un besoin essentiel pour bon nombre de Français.
- Le 20 juin 2024, le conseil d'administration de Bouygues Telecom a autorisé la cession de 5 sites MSC (data centres) du cœur de réseau en Ile de France. La contractualisation est en cours de négociation. La cession étant probable à moins d'un an, la valeur nette comptable de ces actifs a été reclassée en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » au 30 juin 2024 pour un montant de 104 millions d'euros.

1.2 Faits significatifs de l'exercice 2023

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2023 sont présentées ci-après :

- Le 4 janvier 2023, Bouygues Construction a apporté à Equans l'intégralité des actions composant le capital de ses activités Energies & Services (sociétés Bouygues Energies & Services, Kraftanlagen Energies & Services GmbH).

L'intégralité des actions Equans reçues par Bouygues Construction en rémunération de cet apport a été distribuée à ses actionnaires, soit à Bouygues SA et à sa filiale SFPG.

Les activités Energies & Services de Bouygues, qui étaient rattachées à Bouygues Construction sur l'exercice 2022, sont rattachées au secteur IFRS 8 « Equans » depuis début janvier 2023. La contribution dans les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2023 du pôle « Equans » est communiquée en note 11 de l'annexe.

Ce transfert a été réalisé sur la base de la valeur comptable historique des activités Energies & Services chez Bouygues Construction dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sous contrôle commun et est sans impact sur les comptes consolidés de Bouygues.

- En octobre 2019, la société Free Mobile a assigné Bouygues Telecom devant le tribunal de commerce de Paris sur le fondement de la concurrence déloyale, au motif que des offres anciennes de Bouygues Telecom associant un forfait téléphonique et l'acquisition d'un téléphone mobile constitueraient des opérations de crédit à la consommation et des pratiques trompeuses. Le 9 février 2023, le tribunal de commerce de Paris a condamné Bouygues Telecom à payer à Free Mobile la somme de 308 millions d'euros de dommages et intérêts et a indiqué que l'exécution provisoire du jugement est de droit, ce qui selon Bouygues Telecom est inexact s'agissant d'une procédure introduite avant le 1^{er} janvier 2020. Free Mobile a pris la décision de procéder à l'exécution forcée de la condamnation. En conséquence, le 16 mai 2023 Bouygues Telecom a versé à Free Mobile la somme de 308 millions d'euros majorée notamment des intérêts légaux, soit 310 millions d'euros financés par endettement. Bouygues Telecom conteste le jugement du tribunal de commerce de Paris ainsi que son exécution provisoire et a fait appel de ce jugement devant la Cour d'Appel de Paris.

Cette somme a été classée dans le bilan du 31 décembre 2023 en « Autres actifs financiers non courants ». Le décaissement est présenté en « Autres flux liés aux opérations d'investissement » dans l'Etat consolidé des flux de trésorerie. Free Mobile a également interjeté appel de ce jugement et a porté sa demande à 742 millions d'euros à titre de dommages-intérêts.

- Le 15 février 2023, les groupes France Télévisions, M6 et TF1, ont annoncé leur décision d'arrêter la plateforme Salto et sa mise en dissolution en vue de sa liquidation. La société Salto a mis fin à son service le 27 mars 2023. Au 31 décembre 2022, les pertes cumulées depuis l'origine avaient été imputées à l'avance en compte courant (considérée comme une composante de la quote-part d'investissement du groupe dans la société) et l'excédent avait été comptabilisé en provision pour charges. Cette position n'a pas évolué sur l'exercice 2023 et le premier semestre 2024.
- Le 27 juin 2023, Bouygues a réalisé une augmentation de capital d'un montant de 150 millions d'euros, prime d'émission incluse, dans le cadre de l'opération d'épargne salariale dénommée Bouygues Confiance n°12. Cette augmentation de capital était réservée aux salariés des sociétés françaises du Groupe, via un FCPE dont les parts sont bloquées pendant une période de cinq ans, sauf cas de déblocage anticipé autorisé par la loi. Elle a entraîné la création de 6 845 564 actions Bouygues nouvelles émises au prix de souscription de 21,912 euros.
- Le 3 juillet 2019, le tribunal d'appel de Singapour a confirmé la décision de première instance mettant à la charge de Dragages Singapour, filiale de Bouygues Construction, les coûts de réfection de l'ensemble du bardage de la façade de la tour Centennial livrée en 1997, faisant suite à la chute en 2004, puis en 2011, de panneaux de la façade. Le 19 avril 2023, Dragages Singapour a été condamnée par la Haute Cour de la République de Singapour à payer 39 millions d'euros. Le 26 juin 2023, aux termes d'une procédure d'appel et d'une négociation avec le client, Dragages Singapour a signé un accord mettant un terme définitif à ce litige pour 37 millions d'euros, payés au cours du deuxième trimestre 2023.

- Après la sélection de la chaîne TF1 par l'ARCOM le 22 février 2023 dans le cadre de l'appel à candidature pour sa diffusion sur la TNT, TF1 a signé le 27 avril 2023 une nouvelle convention avec l'Autorité, lui permettant l'utilisation de la fréquence TNT à compter du 6 mai 2023 pour une durée de 10 ans.
- À la suite d'une décision du Conseil de la concurrence intervenue le 9 mai 2007, la Région Île-de-France (la « Région ») avait mené, courant 2008, une série de procédures visant à obtenir réparation du préjudice qu'elle estimait avoir subi du fait des pratiques anticoncurrentielles d'entreprises du secteur de la construction à l'occasion de l'attribution des différents marchés de rénovation des lycées en Île-de-France.

Le Tribunal des conflits ayant jugé, le 16 novembre 2015, que ce litige relevait des juridictions administratives, la Région avait, le 28 mars 2017, saisi le tribunal administratif de Paris de plusieurs requêtes indemnitaires (une par lycée concerné) aux fins de condamnation in solidum des co-auteurs du dommage au paiement d'une indemnité d'un montant de 16,4% du prix payé pour chaque lycée (soit un montant total de 293,3 millions d'euros hors intérêts). Par plusieurs jugements en date du 29 juillet 2019, le tribunal administratif de Paris a déclaré prescrites les actions indemnitaires engagées.

Sur appel de la Région, la cour administrative d'appel, par deux arrêts du 19 février 2021, a jugé que l'action en responsabilité de la Région n'était pas atteinte par la prescription et a ordonné une mesure d'expertise aux fins d'évaluation du préjudice. Par deux arrêts en date du 17 mai 2023, le Conseil d'Etat a rejeté les pourvois formés par les sociétés du Groupe concernées contre les arrêts précités de la cour administrative d'appel. L'expertise ordonnée par la cour administrative d'appel en 2021, suspendue dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat, a repris.

- Le conseil d'administration d'Equans du 2 mai 2023 a décidé la mise en place d'un dispositif exceptionnel d'incitation à la performance dénommé « Plan de Performance Management » (ou « PPM »). Ce dispositif vise à assurer l'engagement d'un nombre sélectionné de managers d'Equans et l'alignement de leurs intérêts avec les objectifs financiers que Bouygues a fixés pour Equans jusqu'en 2027. Les modalités et les impacts relatifs à ce plan de performance sont détaillés en notes 2.13.3 et 20.4 de l'annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2023.
- Le 30 mai 2023, Bouygues a annoncé le succès du placement d'une émission obligataire pour un montant de 1 milliard d'euros à 8 ans (échéance 17 juillet 2031) portant un coupon de 3,875%.
- Au cours de l'exercice de 2023, le crédit syndiqué mis en place dans le cadre du financement de l'acquisition d'Equans été remboursé dans sa totalité soit 2 450 millions d'euros.
- Comme mentionné en note 1.2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2023, Bouygues E&S Contracting UK Limited (« BYES Contracting ») et Full Circle Génération Ltd (le « Client ») ont conclu le 3 novembre 2015 (i) un contrat de conception construction (le « CCC ») et (ii) un contrat d'exploitation-maintenance (le « CEM ») pour réaliser une centrale biomasse (Energy from Waste) dans le port de Belfast. La centrale a été réceptionnée le 26 mars 2020. Le Client ayant considéré que les tests de performance réalisés à compter de cette date n'ont pas été concluants, il a procédé à la résiliation du CCC pour faute le 5 juillet 2021, et à la résiliation du CEM pour faute le 6 juillet 2021. BYES Contracting conteste le droit à résiliation du Client.

Le 28 mars 2022, le Client a initié une procédure d'arbitrage en vue de se voir indemniser des dommages résultant de la non-atteinte des performances de la centrale, qu'il valorise dans un mémoire au tribunal en date du 30 juin 2023, à 323,8 millions d'euros au titre du CCC et à 88,5 millions d'euros au titre du CEM (hors intérêts). La procédure suit son cours. Bouygues E&S Contracting UK Limited conteste la demande du Client.

- Le 15 septembre 2023, Equans a signé un accord avec le consortium Swiss Life Asset Managers et Schroders Greencoat en vue de la cession de ses activités de réseaux de chaleur et de refroidissement urbains au Royaume-Uni pour une valeur d'entreprise cumulée d'environ 260 millions de livres sterling (270 millions y compris la dette IFRS 16). L'activité devant être cédée, connue sous le nom d'Equans Urban Energy, comprend East London Energy Limited et Equans DE Holding Company Limited. Humber Energy sera également intégré à la transaction. Cette cession s'inscrit dans le cadre du plan stratégique d'Equans, présenté le 23 février 2023 lors de son Capital Markets Day, qui prévoyait la cession des activités

asset-based. Elle est sans impact sur la trajectoire de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel courant des activités (ROCA) d'Equans présentée lors du Capital Markets Day.

La cession de ces activités, hors Humber Energy, a été finalisée le 31 décembre 2023 pour une valeur d'entreprise cumulée d'environ 255 millions de livres sterling hors dettes IFRS 16 (284 millions d'euros, dont 139 millions d'euros de prix de cession de titres) après obtention des approbations de la Commission européenne et du Cabinet Office. La finalisation de la cession de Humber Energy est attendue au deuxième semestre 2024.

Le 10 octobre 2023, Equans a signé un accord avec Essent en vue de la cession de ses activités de stockage d'énergie en aquifère aux Pays-Bas. Cette cession a été finalisée le 1^{er} décembre 2023 pour une valeur d'entreprise hors dettes IFRS 16 de 55 millions d'euros, dont 53 millions d'euros de prix de cession de titres.

- Le 20 septembre 2023, faisant suite à la tenue d'un conseil d'administration le 17 septembre 2023, Bouygues a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les titres Colas qu'elle ne détient pas, au prix de 175 euros par action et un projet de note d'information (ensemble l'« Offre »). Ce prix de 175 euros par action Colas, représentant un montant total d'environ 180 millions d'euros, payable exclusivement en numéraire, fait ressortir les niveaux de prime suivants :
 - 54,2% sur le cours de bourse de Colas à la clôture du 15 septembre 2023 ;
 - 52,2%, 50,1% et 50,4% sur la moyenne des cours de bourse pondérés par les volumes de Colas respectivement des 60, 120 et 240 derniers jours de cotation précédent l'annonce de l'Offre.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une opération de simplification de la structure capitalistique de Colas et du groupe Bouygues.

Au 30 septembre 2023, un engagement de rachat des minoritaires Colas a été constaté en dettes financières courantes en contrepartie des capitaux propres en « Acquisitions et cessions sans changement de contrôle » dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Le 21 novembre 2023, l'AMF a validé les projets d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire et de note d'information déposés.

Le rachat des minoritaires Colas a été constaté en « Acquisitions et cessions sans changement de contrôle » dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés et en « Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires » dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

A l'issue du retrait obligatoire le 22 décembre 2023, le groupe Bouygues détient 100% des titres et Colas a été retiré de la cote. Le résultat de Colas est consolidé à 100% dans les comptes du Groupe à compter du 1^{er} octobre 2023.

- Le 2 octobre 2023, Bouygues a levé 450 millions d'euros en mobilisant deux émissions obligataires existantes avec prise d'effet au 9 octobre 2023 (250 millions d'euros de valeur nominale sur l'obligation à échéance le 7 juin 2027 et 200 millions d'euros de valeur nominale sur l'obligation à échéance le 11 février 2030). 390 millions d'euros ont été encaissés après prise en compte d'une décote de 60 millions d'euros reflétant la variation des taux d'intérêts depuis l'émission initiale. Au 30 juin 2024, la maturité moyenne des obligations du Groupe est de 7,8 ans à un coupon moyen de 3,01% (et un taux effectif moyen de 2,25%). L'échéancier de la dette est bien réparti dans le temps et la prochaine échéance obligataire est en octobre 2026.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 30 juin 2024

- Newen Studios, filiale de TF1, est entré en négociations exclusives avec Timothy O. Johnson (fondateur) et A+E Networks en vue de l'acquisition de 63% de Johnson Production Group (JPG), entreprise de production et distribution de téléfilms établie aux Etats-Unis.

La finalisation de cette acquisition devrait intervenir au cours du troisième trimestre 2024.

Note 2 Principes et méthodes comptables du Groupe

2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») au 30 juin 2024 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 22 mars 2024 auprès de l'AMF.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC »), à présent appelé *IFRS Interpretation Committee*, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2024, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros (sauf mention contraire), devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses six métiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 25 juillet 2024.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2024 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états financiers au 31 décembre 2023 et au 30 juin 2023.

La Direction du Groupe a établi les comptes consolidés intermédiaires condensés en prenant en compte des estimations et hypothèses telles que décrites en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- Lors des clôtures intermédiaires, la charge d'impôt des sociétés au titre de la période est évaluée selon les principes définis par la norme IAS 34 sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice appliqué au résultat avant impôt de la période (sauf pour les sociétés françaises de l'intégration fiscale de Bouygues SA dont la charge d'impôt est appréciée selon une imposition réelle à la fin de période).

- Les charges comptabilisées sur la période au titre des avantages du personnel correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2023. Les effectifs, les salaires ou hypothèses actuarielles peuvent être mis à jour lorsque l'impact est significatif.

A compter des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2024, TF1 a reclassé la production immobilisée relative à la production de ses programmes audiovisuels, précédemment présentée en « autres produits d'exploitation », en diminution des charges de production qui la constituent. Ce reclassement ne change pas la performance de TF1 mais modifie la présentation des postes « autres produits d'exploitation », « achats consommés », « charges de personnel », « charges externes » du compte de résultat.

Les comptes de résultat consolidés du groupe Bouygues du premier semestre 2023 et de l'exercice 2023 n'ont pas été republiés compte tenu de la non-matérialité du reclassement et de l'absence d'impact sur les indicateurs financiers clés du Groupe.

Les autres produits d'exploitation auraient été réduits de 94 millions d'euros sur le premier semestre 2023 et de 227 millions d'euros sur l'exercice 2023, pour reclasser ces montants en minoration des charges de production.

2.3 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Au 30 juin 2024, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2023, à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2024.

- Principaux amendements significatifs en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2024
 - Amendement à IFRS 16 - Passif de location relatif à une cession-bail
Le 22 septembre 2022, l'IASB a publié un amendement à IFRS 16 relatif à l'évaluation initiale et ultérieure du droit d'utilisation et de l'obligation locative découlant d'une transaction de cession-bail. Cet amendement a été adopté par l'Union européenne le 20 novembre 2023. Il n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 30 juin 2024.
 - Amendements à IAS 1 - Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants
L'IASB a publié des amendements à IAS 1 entre janvier 2020 et octobre 2022 relatifs au classement des passifs courants ou non courants pour des passifs assortis de clauses de covenants et dettes convertibles. Ces amendements ont été adoptés par l'Union européenne le 19 décembre 2023. Ils n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés au 30 juin 2024.
 - Amendement à IAS 7 et IFRS 7 - Accords de financement fournisseurs
Le 25 mai 2023, l'IASB a publié un amendement à IAS 7 et IFRS 7 relatif aux informations à fournir dans les états financiers sur les effets d'accords de financement de fournisseurs, tels que les accords d'affacturage inversé, sur la situation financière, les flux de trésorerie d'une entité et sur son exposition au risque de liquidité. Cet amendement a été adopté par l'Union européenne le 15 mai 2024. Par conséquent les informations communiquées en annexe au titre des accords de financement fournisseurs ont été enrichies en note 6.3 de l'annexe.

- Principales normes, amendements et interprétations essentiels publiés par l'IASB, non adoptés par l'Union européenne :

- IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers ». IFRS 18 remplacera IAS 1 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées afin de permettre aux investisseurs de disposer d'informations plus transparentes et comparables sur la performance financière des entreprises au travers de trois axes principaux :

- L'amélioration de la comparabilité du compte de résultat avec l'introduction de nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et la mise en place de sous-totaux obligatoires ;
- L'amélioration des informations communiquées sur les indicateurs de performance; et
- La revue de la pertinence des informations à communiquer dans les états financiers ou dans les notes annexes afin que celles-ci soient le plus utiles aux investisseurs.

La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, sera applicable au 1^{er} janvier 2027 avec une application rétrospective. Sous réserve d'adoption, cette norme pourra faire l'objet d'une application anticipée dès 2026.

L'impact d'IFRS 18 sur la présentation des états financiers et des annexes aux états financiers est en cours d'analyse par le Groupe.

Note 3 Actif non courant

3.1 Goodwill

3.1.1 Évolution de la valeur nette sur le premier semestre 2024

	Valeur nette
31/12/2023	12 658
Changements de périmètre	12
Pertes de valeur	
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	1
30/06/2024	12 671

Le goodwill lié à l'acquisition d'Equans s'élevant à 5 205 millions d'euros est devenu définitif au cours de l'exercice 2023 à la suite de la finalisation du bilan d'ouverture sur le 3^{ème} trimestre 2023. Comme indiqué dans l'annexe aux états financiers de l'exercice 2023, les comptes consolidés intermédiaires du 30 juin 2023 n'ont pas été republiés à la suite de la revue définitive de l'allocation du prix d'acquisition d'Equans. Les principaux impacts sont détaillés dans la note 3.2.4 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2023.

3.1.2 Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT	30/06/2024		31/12/2023	
	Total	Bouygues ou filiales (%)	Total	Bouygues ou filiales (%)
Bouygues Construction ^a	257	100,00	257	100,00
Colas ^b	1 551	100,00	1 545	100,00
Equans ^b	6 152	100,00	6 148	100,00
TF1 ^b	1 310	45,79	1 307	45,40
Bouygues Telecom ^b	3 401	90,53	3 401	90,53
TOTAL	12 671		12 658	

(a) goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) goodwill sur acquisitions réalisées par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT

En l'absence d'indice de perte de valeur, les goodwill comptabilisés au 30 juin 2024 n'ont pas fait l'objet d'un nouveau test de dépréciation.

3.2 Coentreprises et entités associées

La quote-part du résultat des coentreprises et entités associées est détaillée par métier en note 11 de l'annexe.

	Valeur nette
31/12/2023	1 758
Quote-part du résultat de la période	6
Écarts de conversion	3
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	7
Résultat net et produits et charges nets comptabilisés	16
Affectation du résultat N-1, distribution de dividendes, investissements et augmentations de capital, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	4
30/06/2024	1 778

Note 4 Information sur les capitaux propres consolidés

4.1 Capital de Bouygues SA

Au 30 juin 2024, le capital social de Bouygues SA est constitué de 379 236 788 actions, d'une valeur nominale d'un euro. Ce capital comprend 2 008 053 actions détenues en propre dont 1 200 000 actions sont destinées à être annulées pour 44 millions d'euros et 808 053 actions sont destinées à des plans d'actions gratuites pour 27 millions d'euros. Au cours du premier semestre 2024, 1 372 405 actions détenues en propre ont été acquises pour 50 millions d'euros après attribution d'actions aux mandataires sociaux.

	31/12/2023	Flux 2024		30/06/2024
		Augmentation	Réduction	
Actions	382 273 297	288 491	(3 325 000)	379 236 788
NOMBRE DE TITRES	382 273 297	288 491	(3 325 000)	379 236 788
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	382 273 297	288 491	(3 325 000)	379 236 788

L'augmentation du capital correspond à l'exercice d'options de souscription pour 288 491 actions sur le premier semestre 2024 pour 9 millions d'euros. La diminution du capital de 102 millions d'euros correspond à l'annulation de 3 325 000 actions propres le 26 février 2024.

Note 5 Provisions non courantes et courantes

5.1 Provisions non courantes

	Avantages du personnel ^a	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^b	Garanties données ^c	Autres provisions non courantes ^d	Total
31/12/2023	792	329	617	658	2 396
Écarts de conversion	(1)		6	1	6
Dotations	66	12	26	29	133
Reprises sur provisions utilisées	(54)	(18)	(26)	(23)	(121)
Reprises sur provisions non utilisées	(3)	(12)	(7)	(6)	(28)
Gains et pertes actuariels	12				12 ^e
Virements de rubriques et autres mouvements	3	2	4	10	19
30/06/2024	815	313	620	669	2 417 ^f

Les provisions sont valorisées en fonction de la meilleure estimation du risque par le management. Les provisions pour litiges, contentieux, réclamations et travaux concernent principalement Bouygues Telecom, Bouygues Construction, Colas et Equans. L'indication de provisions individualisées n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci.

(a) Avantages du personnel	815
Indemnités de fin de carrière (IFC)	540
Médailles du travail	161
Autres avantages du personnel long terme	114
(b) Litiges, contentieux, réclamations, travaux	313
Provisions sur litiges clients	60
Réclamations sous-traitants	52
Autres litiges de personnel et divers	201
(c) Garanties données	620
Provisions garanties décennales	516
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil/travaux publics	104
(d) Autres provisions non courantes	669
Provisions risques divers étranger	31
Provisions risques sociétés non contrôlées	157
Démantèlement et remise en état des sites	311
Provisions contrôle organismes sociaux	80
Autres provisions non courantes	90

(e) Les écarts actuariels au titre des avantages du personnel figurent pour 12 millions d'euros dans l'état consolidé des produits et charges comptabilisés.

(f) Les passifs éventuels d'Equans intégrés dans les provisions non courantes s'établissent à 62 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 60 millions d'euros au 31 décembre 2023. La variation de la période s'explique par des écarts de conversion. Ils sont constitués de provisions pour garanties données pour 53 millions d'euros et de provisions pour litiges et contentieux pour 9 millions d'euros.

5.2 Provisions courantes

Provisions liées à l'exploitation	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers	Provisions pour pertes à terminaison chantiers	Autres provisions courantes ^a	Total
31/12/2023	103	535	774	590	2 002
Écarts de conversion	(1)	2	1	1	3
Dotations	12	55	182	122	371
Reprises sur provisions utilisées	(11)	(81)	(195)	(138)	(425)
Reprises sur provisions non utilisées	(2)	(27)	(63)	(19)	(111)
Virements de rubriques et autres mouvements	2		4	1	7
30/06/2024	104	484	703	557	1 848 ^b

Les provisions pour risques chantiers, travaux et fin de chantiers et pour pertes à terminaison concernent principalement Bouygues Construction, Colas et Equans. L'indication de provisions individualisées n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci.

(a) Autres provisions courantes :	557
Provisions pour réassurance	66
Provisions pour restructuration	12
Provisions pour remise en état des sites (courant)	35
Provisions courantes diverses	444

(b) Les passifs éventuels d'Equans intégrés dans les provisions courantes s'établissent à 75 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 81 millions d'euros au 31 décembre 2023. La variation de la période s'explique principalement par une reprise de provision de 7 millions d'euros. Ils sont constitués de provisions garanties données au client totalement reprises au 30 juin 2024, de provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers pour 21 millions d'euros, de provisions pour pertes à terminaison pour 7 millions d'euros et d'autres provisions courantes pour 47 millions d'euros.

Note 6 Dettes financières non courantes et courantes

6.1 Répartition des emprunts

	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes	
	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires	73	102	8 734	8 749
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	362	275	1 674	1 644
Emprunts et dettes financières divers	138	155	203	251
TOTAL DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES	573	532	10 611	10 644

Les dettes financières non courantes et courantes s'établissent 11 184 millions d'euros au 30 Juin 2024 et restent stables par rapport au 31 décembre 2023.

6.2 Covenants et trigger events

Les emprunts obligataires comportent une clause de *change of control* (clause de changement de contrôle de Bouygues SA). Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni *covenant* financier ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

6.3 Programmes de cession de créances et d'affacturage inversé

Le Groupe a mis en place plusieurs programmes de cession de créances. L'analyse des risques et avantages tels que définis par IFRS 9 (principalement lorsque les risques d'insolvabilité du débiteur, de retard de paiement et de dilution sont transférés en substance à un tiers) a conduit le Groupe à décomptabiliser, en quasi-totalité, les créances cédées visées par ces programmes. Le montant de créances cédées dé-comptabilisées au 30 juin 2024 est de 119 millions d'euros (165 millions d'euros au 30 juin 2023) contre 437 millions d'euros au 31 décembre 2023 (426 millions d'euros au 31 décembre 2022). Ces cessions sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie en variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.

Le Groupe dispose également d'un programme de titrisation de créances commerciales, principalement par l'intermédiaire de sa filiale Bouygues Telecom, dont le montant, comptabilisé en « Emprunts et dettes financières divers », s'élève à 626 millions d'euros au 30 juin 2024 (627 millions d'euros au 30 juin 2023) contre 623 millions d'euros au 31 décembre 2023 (531 millions d'euros au 31 décembre 2022). Dans la mesure où ce programme n'est pas déconsolidant, il n'a pas d'incidence sur l'endettement financier net du Groupe. Dans l'état consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie encaissée est présentée en « Variation de dettes financières courantes et non courantes ».

Le Groupe a mis en place chez Bouygues Telecom des programmes d'affacturage inversé dans lesquels des dettes fournisseurs sont cédées à des établissements financiers. Ces programmes tripartites proposent la possibilité pour les fournisseurs concernés (dont le règlement en France peut aller jusqu'à 60 jours après la date de la facture) de bénéficier d'un paiement anticipé en contrepartie d'un escompte et pour Bouygues Telecom de bénéficier d'un allongement du délai de paiement accordé par les établissements financiers qui peut aller jusqu'à 90 jours au-delà du délai contractuel.

Bouygues Telecom a mis en place deux programmes pour des durées indéterminées, le premier sans montant maximum (avec un fournisseur de terminaux dont le délai de paiement contractuel est de 30 jours) et le second pour un montant maximum de 110 millions d'euros (avec des fournisseurs de terminaux et d'équipements de réseau dont les délais de paiement contractuels sont de 45 à 60 jours).

Ces programmes s'élèvent à 99 millions d'euros au 30 juin 2024 (94 millions d'euros au 30 juin 2023), dont 42 millions d'euros concernent des factures émises depuis moins de 60 jours (25 millions pour le premier programme et 17 millions pour le second), 35 millions d'euros concernent des factures émises depuis plus de 60 jours à 90 jours (33 millions pour le premier programme et 2 millions pour le second) et 22 millions d'euros concernent des factures émises depuis plus de 90 jours pour le premier programme. Ils s'élevaient à 283 millions d'euros au 31 décembre 2023 et 260 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Les dettes couvertes par ces programmes sont comptabilisées en « Fournisseurs et comptes rattachés. L'état consolidé des flux de trésorerie n'est pas impacté lors du recours à ces programmes. Le paiement est présenté en « Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité » à l'extinction des dettes fournisseurs.

Au 30 juin 2024, la totalité des montants concernés par ces programmes d'affacturage inversé a été réglée par les établissements financiers aux fournisseurs et Bouygues Telecom a bénéficié d'une extension des délais contractuels pour 88 millions d'euros.

Note 7 Variation de l'endettement financier net

	31/12/2023	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Flux de trésorerie	Variations des justes valeurs	Autres mouvements	30/06/2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 548	(3)	5	(2 310)		9	3 249
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(641)	54	1	(237)		(9)	(832)
TRESORERIE NETTE (A) *	4 907	51	6	(2 547)			2 417
Dettes financières non courantes	10 644	49		(55) ^c	34 ^b	(61)	10 611
Dettes financières courantes	532	(3)	7	56 ^c		(19)	573
Instruments financiers nets	(18)	(2)		^c	(13)		(33)
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (B)	11 158	44	7	1	21	(80)	11 151
ENDETTEMENT FINANCIER NET (A) - (B)	(6 251)	7	(1)	(2 548)	(21)	80	(8 734)

(a) diminution de la trésorerie nette sur le premier semestre 2024 de 2 490 millions d'euros analysée dans l'état consolidé des flux de trésorerie

(b) dont 33 millions d'euros représentant l'écart entre les intérêts sur les emprunts obligataires payés aux taux coupons et le coût de l'endettement financier net comptabilisé au taux couvert tel que présenté dans la CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés

(c) flux nets de trésorerie positifs liés aux opérations de financement du premier semestre 2024 de 1 million d'euros analysés dans l'état consolidé des flux de trésorerie se décomposant en augmentation de 72 millions d'euros et en diminution de 71 millions d'euros

(d) dont 35 millions d'euros chez Bouygues Telecom à la suite du règlement du complément de prix BTBD figurant en "Dettes nettes sur activités consolidées" dans l'état consolidé des flux de trésorerie

À la suite de l'allocation définitive du prix d'acquisition d'Equans, l'endettement financier net au 30 juin 2023 retraité s'élève à 10 588 millions d'euros, soit un impact de 15 millions d'euros par rapport à l'endettement financier net publié qui s'élevait à 10 573 millions d'euros (cf. note 3.1 de l'annexe).

Note 8 Chiffre d'affaires

8.1 Analyse par métier

Le chiffre d'affaires par métier est présenté après élimination du chiffre d'affaires inter-activités.

	1 ^{er} semestre 2024				1 ^{er} semestre 2023			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	1 882	3 005	4 887	19	1 916	2 774	4 690	18
Bouygues Immobilier	549	65	614	2	689	54	743	3
Colas	3 012	3 815	6 827	26	2 992	3 769	6 761	26
Equans	3 124	6 192	9 316	35	3 058	6 043	9 101	35
TF1	965	120	1 085	4	891	130	1 021	4
Bouygues Telecom	3 755		3 755	14	3 788		3 788	14
Bouygues SA et autres	4	28	32	0	5	27	32	0
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	13 291	13 225	26 516	100	13 339	12 797	26 136	100

	2 ^{ème} trimestre 2024				2 ^{ème} trimestre 2023			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	952	1 523	2 475	18	971	1 439	2 410	17
Bouygues Immobilier	296	37	333	2	380	32	412	3
Colas	1 727	2 468	4 195	30	1 706	2 457	4 163	30
Equans	1 555	3 176	4 731	33	1 556	3 163	4 719	33
TF1	517	65	582	4	474	75	549	4
Bouygues Telecom	1 867		1 867	13	1 858		1 858	13
Bouygues SA et autres	3	16	19		4	14	18	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	6 917	7 285	14 202	100	6 949	7 180	14 129	100

La ventilation du chiffre d'affaires par nature et métier figure en note 11 de l'annexe.

8.2 Analyse par activité

	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2024	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2023
Bouygues Construction	4 945	4 746
Bouygues Immobilier	614	743
dont Logement	606	709
dont Tertiaire	8	34
Colas	6 856	6 788
Equans	9 351	9 138
TF1	1 104	1 038
dont Média	984	904
dont Newen Studios	120	134
Bouygues Telecom	3 785	3 806
dont Chiffre d'affaires Services ^a	3 066	2 948
dont Autres	719	858
Bouygues SA et autres	107	118
Chiffre d'affaires inter-activités	(246)	(241)
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	26 516	26 136

(a) Le chiffre d'affaires facturé aux clients inclus dans le chiffre d'affaires Services de Bouygues Telecom s'élève à 3 063 millions d'euros au premier semestre 2024 contre 2 914 millions d'euros au premier semestre 2023.

	Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre 2024	Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre 2023
Bouygues Construction	2 501	2 436
Bouygues Immobilier	333	412
dont Logement	330	388
dont Tertiaire	3	24
Colas	4 212	4 175
Equans	4 749	4 740
TF1	592	558
dont Média	531	485
dont Newen Studios	61	73
Bouygues Telecom	1 886	1 869
dont Chiffre d'affaires Services ^a	1 543	1 486
dont Autres	343	383
Bouygues SA et autres	56	60
Chiffre d'affaires inter-activités	(127)	(121)
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	14 202	14 129

(a) Le chiffre d'affaires facturé aux clients inclus dans le chiffre d'affaires Services de Bouygues Telecom s'élève à 1 541 millions d'euros au deuxième trimestre 2024 contre 1 470 millions d'euros au deuxième trimestre 2023.

8.3 Carnet de commandes

	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Activités de construction	31 040	30 822	28 420
dont Bouygues Construction	15 949	15 398	15 007
dont Bouygues Immobilier	1 010	1 353	985
dont Colas	14 081	14 071	12 428
Equans	26 493	26 397	24 777

Note 9 Résultat opérationnel

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre	
	2024	2023	2024	2023
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	702	681	699	695
Autres produits opérationnels		41		31
Autres charges opérationnelles	(106)	(121)	(64)	(87)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	596	601	635	639

La répartition par métier du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel est présentée en note 11 de l'annexe.

1^{er} semestre 2024

Les autres charges opérationnelles nettes s'élèvent à 106 millions d'euros pour le Groupe et se composent principalement de 41 millions d'euros de coûts de réorganisation et d'intégration et 52 millions d'euros de coûts liés à des dispositifs d'incitation à la performance.

Les autres charges opérationnelles nettes se décomposent par métier de la manière suivante :

- 47 millions d'euros de charges au titre du Plan de Performance Management (cf. note 1.2 de l'annexe) chez Equans et Bouygues SA et 6 millions d'euros de coûts d'intégration chez Equans ;
- 23 millions d'euros de charges de restructuration chez Bouygues Immobilier au titre de la première phase du plan de sauvegarde de l'emploi (volontariat et reclassement interne) et des départs actés au premier trimestre 2024 (cf. note 1.1 de l'annexe);
- 4 millions d'euros de coûts de réorganisation, 5 millions d'euros de charges en lien avec des contrôles fiscaux et 4 millions d'euros d'autres charges opérationnelles chez Bouygues Telecom ;
- 8 millions d'euros de coûts en lien avec l'accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en 2024 et 5 millions d'euros de coûts liés au dispositif exceptionnel d'incitation à la performance chez TF1 ; et
- 3 millions d'euros de coûts en lien avec un changement de réglementation chez Bouygues Construction.

1^{er} semestre 2023

Les autres charges opérationnelles nettes s'élevaient à 80 millions d'euros pour le Groupe et se composaient principalement pour 42 millions d'euros de coûts de réorganisation et d'intégration, 25 millions d'euros de coûts liés au dénouement du litige Centennial et 24 millions d'euros de provisions pour risques ; partiellement compensés par 29 millions d'euros d'impact lié à la réforme des retraites en France.

Les autres charges opérationnelles nettes se décomposaient par métier de la manière suivante :

- 10 millions d'euros de reprise de dépréciations de droits d'utilisation comptabilisées au quatrième trimestre 2022 et 6 millions d'euros de reprises nettes de provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles, partiellement compensés par 4 millions d'euros de coûts de mise en œuvre du partage de réseau et 1 million d'euros d'autres charges opérationnelles chez Bouygues Telecom ;
- 25 millions d'euros de coûts liés au dénouement du litige Centennial à Singapour (note 1.2 de l'annexe), 24 millions d'euros de provisions pour risques dont 21 millions d'euros liés à un changement de réglementation et 7 millions d'euros de coûts après signature en mai 2023 d'une convention judiciaire d'intérêt public avec le Parquet National Financier relatif à l'attribution des marchés publics du chantier du Centre Hospitalier Annecy Genevois et 1 million d'euros d'autres charges opérationnelles ; partiellement compensés par 11 millions d'euros de reprises nettes de provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles chez Bouygues Construction ;
- 8 millions d'euros au titre des charges du Plan de Performance Management mis en place en mai 2023 (note 1.2 de l'annexe), 8 millions d'euros de frais de conseil dans le cadre d'une revue stratégique des activités et 7 millions d'euros de coûts d'intégration ; partiellement compensés par 4 millions d'euros de reprises nettes de provisions pour indemnités de fin de carrière chez Equans ;
- 25 millions d'euros de coûts de réorganisation nets liés principalement au nouvel accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) dans le cadre d'une stratégie d'accélération digitale accompagnée d'une optimisation de ressources en 2023 ; partiellement compensés par 6 millions d'euros de reprises nettes de provisions pour indemnités de fin de carrière chez TF1 ; et
- 9 millions d'euros de coûts liés à la réorganisation en France partiellement compensés par 1 million d'euros de reprises nettes de provisions pour indemnités de fin de carrière chez Colas.

Note 10 Impôt

La charge d'impôt s'élève à 162 millions d'euros au premier semestre 2024.

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre	
	2024	2023	2024	2023
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT	(162)	(155)	(155)	(152)

Le taux effectif d'impôt est de 39% au premier semestre 2024, inchangé par rapport au premier semestre 2023. Le taux effectif 2024 s'explique principalement par des pertes n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts différés actifs à l'étranger ainsi que par les dépenses non déductibles constituant des différences permanentes.

La charge d'impôt du premier semestre 2024 intègre une estimation de charge complémentaire au titre de l'impôt minimum mondial (Pilier 2) de 4 millions d'euros.

Note 11 Information sectorielle

Les contributions par métier aux principaux agrégats du Groupe sont les suivantes :

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
1^{er} SEMESTRE 2024								
Publicité					802			802
Prestations de services	379	24	264	2 286	278	3 066	107	6 404
Autres produits sur activités de construction	4 506	590	5 224	6 928				17 248
Autre chiffre d'affaires	60		1 368	137	24	719		2 308
Chiffre d'affaires total	4 945	614	6 856	9 351	1 104	3 785	107	26 762
Chiffre d'affaires inter-activités	(58)		(29)	(35)	(19)	(30)	(75)	(246)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	4 887	614	6 827	9 316	1 085	3 755	32	26 516
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS								
	134	(36)	(119)	300	129	356	(17)	747
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)			(4)		(1)	(12)	(28)	(45)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	134	(36)	(123)	300	128	344	(45)	702
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	131	(59)	(123)	254	115	331	(53)	596
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	6	2	5	19	1	(29)	2	6
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	109	(53)	(150)	194	44	147	(105)	186

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
1^{er} SEMESTRE 2023								
Publicité					746			746
Prestations de services	401	31	277	2 550	267	2 948	118	6 592
Autres produits sur activités de construction	4 294	712	5 152	6 384				16 542
Autre chiffre d'affaires	51		1 359	204	25	858		2 497
Chiffre d'affaires total	4 746	743	6 788	9 138	1 038	3 806	118	26 377
Chiffre d'affaires inter-activités	(56)		(27)	(37)	(17)	(18)	(86)	(241)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	4 690	743	6 761	9 101	1 021	3 788	32	26 136
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS								
	120		(127)	243	152	366	(27)	727
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)			(4)		(2)	(14)	(26)	(46)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	120		(131)	243	150	352	(53)	681
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	74		(139)	224	131	363	(52)	601
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	10	8	33	10		(18)	3	46
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	79		(132)	148	46	192	(108)	225

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
2^{ème} TRIMESTRE 2024								
Publicité					439			439
Prestations de services	190	13	143	1 192	141	1 543	56	3 278
Autres produits sur activités de construction	2 291	320	3 183	3 498				9 292
Autre chiffre d'affaires	20		886	59	12	343		1 320
Chiffre d'affaires total	2 501	333	4 212	4 749	592	1 886	56	14 329
Chiffre d'affaires inter-activités	(26)		(17)	(18)	(10)	(19)	(37)	(127)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	2 475	333	4 195	4 731	582	1 867	19	14 202
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS	72	(10)	181	167	92	226	(7)	721
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)			(2)		(1)	(6)	(13)	(22)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	72	(10)	179	167	91	220	(20)	699
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	69	(28)	179	143	81	216	(25)	635
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	3		4	13		(13)	3	10
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	48	(29)	105	114	30	109	(45)	332

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
2^{ème} TRIMESTRE 2023								
Publicité					405			405
Prestations de services	204	18	134	1 339	139	1 486	60	3 380
Autres produits sur activités de construction	2 203	394	3 178	3 306				9 081
Autre chiffre d'affaires	29		863	95	14	383		1 384
Chiffre d'affaires total	2 436	412	4 175	4 740	558	1 869	60	14 250
Chiffre d'affaires inter-activités	(26)		(12)	(21)	(9)	(11)	(42)	(121)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	2 410	412	4 163	4 719	549	1 858	18	14 129
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS	62		174	145	112	240	(15)	718
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)			(2)		(1)	(7)	(13)	(23)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	62		172	145	111	233	(28)	695
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	35		168	131	97	235	(27)	639
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	10	4	20	4		(9)	2	31
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	55	(1)	113	86	33	127	(54)	359

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	134	(36)	(123)	300	128	344	(45)	702
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(3)		(20)	(8)	(2)	(18)	1	(50)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	51	5	138	80	157	623	35	1 089
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(82)	9	8	15	(7)	24	(3)	(36)
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(64)	(6)	(45)	(38)	(10)	(14)		(177)
EBITDA APRÈS LOYER								
1^{er} SEMESTRE 2024	36	(28)	(42)	349	266	959	(12)	1 528

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	120		(131)	243	150	352	(53)	681
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(3)		(13)	(5)	(1)	(14)	(1)	(37)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	77	5	154	84	145	577	33	1 075
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(16)	5	10	(36)	(9)	23	3	(20)
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(47)	(21)	(41)		(8)	(10)		(127)
EBITDA APRÈS LOYER								
1^{er} SEMESTRE 2023	131	(11)	(21)	286	277	928	(18)	1 572

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	72	(10)	179	167	91	220	(20)	699
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2)		(10)	(4)	(1)	(9)	1	(25)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	25	3	88	40	78	312	17	563
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(54)	5	15	15	(3)	13	(1)	(10)
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(30)	(3)	(21)	(25)	(5)	(6)		(90)
EBITDA APRÈS LOYER 2^{ème} TRIMESTRE 2024	11	(5)	251	193	160	530	(3)	1 137

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	62		172	145	111	233	(28)	695
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(2)		(7)	(2)		(7)	(1)	(19)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	38	3	95	38	76	291	16	557
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(17)	(1)	15	(30)	(6)	15		(24)
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(18)	(4)	(21)		(5)	(3)		(51)
EBITDA APRÈS LOYER 2^{ème} TRIMESTRE 2023	63	(2)	254	151	176	529	(13)	1 158

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Indicateurs financiers bilan 30 juin 2024								
ENDETTEMENT FINANCIER NET/ EXCÉDENT FINANCIER NET	3 111	(392)	(674)	901	446	(3 267)	(8 859)	(8 734)
Indicateurs financiers bilan 31 décembre 2023								
ENDETTEMENT FINANCIER NET/ EXCÉDENT FINANCIER NET	3 435	(150)	623	981	505	(2 625)	(9 020)	(6 251)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers								
1^{er} semestre 2024								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	172	(53)	(8)	396	223	933	(27)	1 636
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(54)	(1)	(89)	(70)	(141)	(780)	(2)	(1 137)
Remboursement des obligations locatives (III)	(23)	(3)	(96)	(74)	(6)	(92)		(294)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	95	(57)	(193)	252	76	61	(29)	205
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES								
	(228)	(185)	(787)	(118)	(8)	(235)	(33)	(1 594)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers								
1^{er} semestre 2023								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	141	(5)	(44)	337	228	899	(144)	1 412
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(7)	(1)	(71)	(110)	(112)	(855)	25	(1 131)
Remboursement des obligations locatives (III)	(22)	(3)	(79)	(69)	(16)	(81)		(270)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	112	(9)	(194)	158	100	(37)	(119)	11
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES								
	(783)	(151)	(572)	(293)	63	(331)	107	(1 960)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers								
2^{ème} trimestre 2024								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	71	(26)	263	199	131	503	18	1 159
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(32)	(1)	(49)	(36)	(79)	(306)	(1)	(504)
Remboursement des obligations locatives (III)	(12)	(1)	(49)	(38)	(4)	(46)	1	(149)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	27	(28)	165	125	48	151	18	506
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES								
	100	(28)	(550)	(91)	(49)	(2)	(8)	(628)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	Equans	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers								
2^{ème} trimestre 2023								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	36	(6)	227	189	138	503	(102)	985
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(19)		(57)	(48)	(49)	(334)	(1)	(508)
Remboursement des obligations locatives (III)	(11)	(1)	(40)	(24)	(10)	(40)		(126)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	6	(7)	130	117	79	129	(103)	351
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS COURANTES								
	(270)	(59)	(440)	(155)	(69)	(161)	13	(1 141)

Note 12 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2023.

Note 13 Informations sur les parties liées

Les natures des transactions avec les parties liées n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2023.

Note 14 Différends et litiges

Au cours du premier semestre 2024, les différends et litiges décrits en note 23 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023 n'ont pas évolué de manière significative à l'exception des éléments détaillés ci-après :

14.1 Bouygues Construction

14.1.1 France – Procédures fiscales

En avril 2024, Bouygues Construction a reçu de la part de la direction des vérifications nationales et internationales de la direction générale des finances publiques (la « DVNI ») une nouvelle proposition de rectification au titre de l'année 2021, relative aux licences de marques ayant les mêmes objets que celles reçues précédemment, laquelle sera contestée avec les mêmes voies de recours. Bouygues Construction a contesté fin mai cette proposition de rectification par voie d'observations du contribuable.

Début juin 2024, Bouygues Construction a été entendue par la Commission nationale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires concernant les propositions de rectification au titre des années 2018 et 2019. Bouygues Construction conteste le principe de la revalorisation et le quantum des propositions de rectification de la DVNI.

En décembre 2023, la DVNI a notifié à une filiale de Bouygues Construction une proposition de rectification au titre de l'année 2020, relative à la remise en cause de la déductibilité d'une dépréciation pour risque d'irrécouvrabilité du financement en compte courant accordé à une de ses filiales à l'étranger. Le Groupe considère que le redressement n'est pas fondé. La DVNI ayant informé la filiale de Bouygues Construction, en réponse aux observations de cette dernière, qu'elle maintenait la rectification proposée, un recours hiérarchique a été formé en avril 2024.

14.2 Equans

14.2.1 Irlande – Centrale biomasse Belfast

En juin 2024, dans un mémoire soumis au tribunal arbitral, le Client a revalorisé sa réclamation à 325 millions de livres sterling au titre du contrat de conception-construction et 51 millions de livres sterling au titre du contrat d'exploitation-maintenance (hors intérêts). La procédure suit son cours.

14.3 TF1

14.3.1 France – Canal+

Le 29 mars 2024, TF1 et sa filiale e-TF1 ont été assignés devant le tribunal judiciaire de Paris par Groupe Canal +, en lien avec le lancement de la plateforme de streaming TF1+, demandant à titre d'indemnisation 57 millions d'euros pour contrefaçon et atteinte à la renommée de la marque « + », concurrence déloyale et subsidiairement pour parasitisme. TF1 conteste cette demande.

14.4 Bouygues Telecom

14.4.1 Accès à la boucle locale cuivre

Le 14 février 2024, Bouygues Telecom a formé un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État en vue d'obtenir l'annulation de la décision d'analyse de marché de l'Arcep n° 2023-2802 en date du 14 décembre 2023 concernant la hausse des tarifs du cuivre dans certaines zones.

Le 26 juin 2024, le tribunal de commerce de Paris a considéré par un jugement qu'Orange avait commis une faute, mais que le préjudice de Bouygues Telecom avait été réparé par le versement de pénalités contractuelles, ce que Bouygues Telecom conteste. Bouygues Telecom va interjeter appel de ce jugement.

14.4.2 Accès à l'infrastructure FTTH

Bouygues Telecom et la SDAIF ont assigné Orange devant le tribunal de commerce de Paris pour la restitution des frais de mise en service associés au raccordement du client final au titres des lignes FTTH pour environ 152 millions d'euros. Par une décision du 26 juin 2024 le tribunal de commerce, saisi par Orange, a prononcé un sursis à statuer dans l'attente de la décision de la cour d'appel. Bouygues Telecom s'oppose à cette demande.

14.4.3 Pratiques commerciales trompeuses Free Mobile

Le 31 octobre 2023, Bouygues Telecom a assigné Free Mobile devant le tribunal de commerce de Paris pour diverses pratiques commerciales trompeuses relatives à son offre de location et à son offre Free Flex, ainsi qu'à la communication de Free Mobile sur son réseau 5G. Bouygues Telecom considère que ces pratiques constituent une concurrence déloyale au détriment de Bouygues Telecom. Le préjudice de Bouygues Telecom est en cours d'évaluation par ses experts.

14.4.4 Impact des fréquences radioélectriques 5G

Le 20 mars 2024, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par une partie des demandeurs initiaux contre l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris qui s'était déclarée incompétente sur la demande d'évaluation des impacts de la 5G sur la santé, l'environnement et la protection de la vie privée. Cette procédure est maintenant close.

14.4.5 Litige brevets

Le 28 juin 2024, par un arrêt, la cour d'appel de Paris a confirmé favorablement un jugement de première instance sur le premier des trois brevets sur lequel Bouygues Telecom a été assignée par un tiers en contrefaçon ; une autre décision est attendue en appel sur le deuxième brevet. L'Office européen des brevets a révoqué le troisième brevet.

5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Bouygues, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris-La Défense, le 25 juillet 2024

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS
Jean-Marc Deslandes

ERNST & YOUNG Audit
Nicolas Pfeuty

6. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 25 juillet 2024,



Olivier Roussat,
Directeur général

